



MDN :

Deux terroristes abattus et 5 autres se sont rendus aux autorités militaires

page 2

ED DIWAN

N°1922



Quotidien national d'informations

Samedi 29 Mars 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

SECTEUR DE LA SANTÉ :

Inauguration de plusieurs hôpitaux à travers le pays le premier semestre de 2025



page 3

Actualité



DÉCÈS DE L'ARTISTE HAMZA
FEGHOULI:
Le président
de la République
présente
ses condoléances **2**

Le Vice-consul
général
du Maroc
à Oran
déclaré
persona
non grata **2**

Saihi
préside
une réunion
pour assurer
la continuité
des services de santé
pendant les jours
de l'Aïd El-Fitr **3**

SONATRACH:

Hachichi reçoit le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz

p3

DÉCÈS DE L'ARTISTE HAMZA FEGHOULI: Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille de l'artiste Hamza Feghouli, décédé, vendredi, à l'âge de 86 ans.

Avec un cœur résigné à la volonté d'Allah, le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a appris la triste nouvelle de la disparition de l'artiste Hamza Feghouli, puisse Allah Tout-Puissant lui accorder Sa sainte miséricorde et l'accueillir dans Son vaste paradis", lit-on dans le message de condoléances. "En cette douloureuse épreuve, Monsieur le président de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble de la famille artistique et culturelle, suite au décès de l'une de ses figures les plus marquantes, qui a marqué de son empreinte les esprits des Algériens durant plusieurs décennies, grâce à son talent immortalisé dans des œuvres artistiques profondément gravées dans nos mémoires, apportant de la joie au public, notamment dans les moments difficiles, se distinguant ainsi de par sa place de choix parmi les artistes et l'ensemble des Algériens", a-t-il ajouté. "Nous prions Allah Tout-Puissant, en ces derniers jours du mois sacré de Ramadhan, de lui accorder



Sa sainte miséricorde, et de prêter à sa famille et à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à lui nous retournons", a conclu le président de la République dans son message.

ALGÉRIE-QATAR:

Signature de la convention finale relative au projet intégré de production de lait dans le sud du pays

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a coprésidé, jeudi, avec le conseiller auprès du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, la cérémonie de signature de la convention finale relative à la mise en œuvre du projet intégré de production de lait en poudre dans le sud du pays, l'un des plus grands projets agricoles d'une valeur de 3,5 milliards de dollars.

La convention a été signée par la Directrice générale de l'investissement et du foncier agricoles au ministère, Mme Souad Assaous, et le président du conseil d'administration de la société Baladna-Algérie, M. Ali Al-Ali, en présence de cadres du ministère et du directeur général du Fonds national d'investissement (FNI), indique un communiqué du ministère. A cette occasion, une convention sur l'acquisition de lait en poudre produit par le projet a également été signée

entre la société Baladna-Algérie et l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL). La convention a été signée par le président du conseil d'administration de la société Baladna-Algérie et le directeur général de l'ONIL, ajoute la même source. Le projet sera réalisé sur une superficie de 117.000 hectares, incluant des fermes pour la production de fourrages, des fermes pour l'élevage de vaches et la production de lait et de viande, ainsi qu'une usine de pro-

duction de lait en poudre. Ce projet stratégique vise à "produire localement 50 % des besoins du marché national en lait en poudre, en vue d'atteindre l'autosuffisance ainsi qu'à approvisionner le marché local en viande rouge, à créer des postes d'emplois et à contribuer à l'augmentation du nombre de têtes bovines. Le projet a déjà démarré dans la wilaya d'Adrar, avec la réalisation de forages exploratoires, ainsi que l'achèvement des études relatives à la mise en valeur.

MDN :

Deux terroristes abattus et 5 autres se sont rendus aux autorités militaires

Deux (2) terroristes ont été abattus, 5 autres se sont rendus aux autorités militaires et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées, durant la période du 19 au 26 mars 2025, à travers le territoire national, indique jeudi un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 19 au 26 mars 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise

la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, "des détachements de l'ANP ont abattu, le 21 mars 2025, deux (2) terroristes à In Guezzam en 6ème Région militaire, et récupéré un fusil à lunette, une quantité importante de munitions, ainsi que divers effets". Dans le même contexte, "cinq (5) terroristes se sont rendus aux autorités militaires en leur possession 5 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Il s'agit des terroristes Berbouchi El-Dhabbi et Mehri Abdellah qui se sont rendu aux autorités militaires d'Adrar en 3ème Région militaire, ainsi que des terroristes Okbaoui Mohamed alias +Abou Fadila+, Berbouchi Mohamed alias +Kerkeb+ et El Hammal Ali, alias

+Abou Zaïd+, qui se sont rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire". Par ailleurs, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 70 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors

que 1,42 kilogramme de cocaïne et 158.425 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, "des détachements de l'ANP ont arrêté 185 individus et saisi 38 véhicules, 85 groupes électrogènes, 43 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite". De même, "22 autres individus ont été arrêtés et un pistolet automatique, 4 fusils de chasse, 64.968 litres de carburant, ainsi que 45 quintaux de tabac ont été saisis, lors de différentes opérations". Par ailleurs, "401 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national".

Le Vice-consul général du Maroc à Oran déclaré persona non grata

Le Gérant intérimaire du Consulat général du Royaume du Maroc à Alger, M. Khalid Chihani, a été convoqué jeudi au siège du ministère des Affaires étrangères, où il a été reçu par M. Mokhtar Amine Khelif, Directeur Général du Protocole, qui lui a notifié la décision des autorités algériennes de déclarer persona non grata, le Vice-consul général du Maroc à Oran, indique un communiqué du ministère. Il a été notifié à M. Chihani "la décision des autorités algériennes de déclarer persona non grata M. Mohamed Isafiani, Vice-consul général du Maroc à Oran, avec l'obligation de quitter le territoire national dans un délai maximal de 48 heures, et ce pour des raisons liées aux comportements suspects de l'intéressé incompatibles avec la nature de l'exercice de ses fonctions au sein de ladite représentation consulaire, et ce en violation des lois algériennes en vigueur en la matière, ainsi que du Droit et des coutumes internationales pertinents, notamment la Convention de Vienne sur les relations consulaires", précise le communiqué.

SONATRACH :

Hachichi inspecte les unités de production de la raffinerie d'Alger

Le président directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a effectué, jeudi, une visite à la raffinerie d'Alger, où il a inspecté ses différentes unités et leur fonctionnement, indique un communiqué du Groupe. Dans ce cadre, M. Hachichi, accompagné d'une délégation de cadres du groupe, a visité les différentes unités et installations de la raffinerie, notamment l'unité de distillation pour le traitement du pétrole brut, qui contribue à la production du gazole, du kérosène et du gaz de pétrole liquéfié (GPL). Il a également inspecté les unités de production d'essence, dont l'unité de craquage catalytique des résidus, l'unité de reformage catalytique, ainsi que celle de l'isomérisation. La délégation a, par la suite, visité la salle de contrôle centralisée, le laboratoire et le site dédié au projet de démantèlement de l'unité de reformage, dont les travaux "ont été confiés à l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), mettant en avant la qualité de groupe intégré de la Sonatrach", précise le communiqué. Au cours de cette visite, M. Hachichi a écouté les explications des responsables des différentes unités, des ingénieurs et des techniciens sur le fonctionnement des installations. Il a, à cet effet, donné des instructions et des orientations pour la préservation de cette infrastructure stratégique et le maintien d'un haut niveau de vigilance et de responsabilité. Au terme de sa visite, le PDG de Sonatrach a partagé l'iftar avec les travailleurs de la raffinerie, selon le communiqué.

AÏD EL-FITR :

La nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire du mois de Chaoual fixée aujourd'hui

La nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Chaoual de l'année 1446 de l'Hégire/2025 est fixée au samedi, a annoncé, vendredi, la Commission nationale de l'observation du croissant lunaire du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, dans un communiqué. «Une conférence sur la nuit du doute sera organisée après la prière d'El Maghreb à Dar El Imam à El Mohammadia (Alger), qui sera diffusée sur les chaînes de télévision et de radio», précise la même source.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations
Edité par EURL Société Seghir
de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

SECTEUR DE LA SANTÉ :

Inauguration de plusieurs hôpitaux à travers le pays le premier semestre de 2025

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, jeudi à Alger, l'inauguration de plusieurs hôpitaux à travers le territoire national au cours du premier semestre de 2025.

Présidant par visioconférence une réunion préparatoire consacrée à l'organisation des permanences dans les établissements hospitaliers du pays durant l'Aïd El-Fitr, avec les directeurs de la santé, M. Saihi a indiqué que "le premier semestre de 2025 verra l'inauguration d'hôpitaux dans plusieurs wilayas, notamment dans le sud du pays", et ce, a-t-il dit, "dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire, de la promotion du service public et de l'amélioration de la prise en charge des patients". Saihi a précisé que "12 hôpitaux d'une capacité de 240 lits, 28 hôpitaux de 120 lits et 48 hôpitaux d'une capacité de 60 lits seront inaugurés". Une fois réceptionnées, ces structures de santé contribueront à "l'amélioration du niveau des prestations sanitaires proposées aux citoyens", a-t-il dit, soulignant que ces réalisations reflètent "le souci de l'Etat d'assurer une prise en charge optimale des patients". Saihi a, par ailleurs, donné des instructions concernant l'organisation des permanences durant les jours de l'Aïd El-Fitr, insistant sur la "nécessité d'assurer la continuité des services de santé et la disponibilité de tous les médicaments et dispositifs médicaux nécessaires".



La disponibilité de Sonelgaz à accompagner son homologue burkinabée dans la réalisation de ses projets soulignée

Le président-directeur général du groupe "Sonelgaz", Mourad Adjal, a réaffirmé la disponibilité du groupe à accompagner la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (Sonabel) dans la réalisation de ses projets, en s'appuyant sur l'expertise de "Sonelgaz", indique mercredi un communiqué du groupe. Lors d'une réunion tenue par visio-conférence avec le directeur général de "Sonabel", Souleymane Ouédraogo, M. Adjal a mis l'accent sur les

relations privilégiées entre l'Algérie et le Burkina Faso, exprimant la disponibilité de Sonelgaz à soutenir Ouagadougou dans le développement de ses structures et de ses installations énergétiques. Il a également mis en avant les capacités humaines, techniques et financières du groupe, citant l'expérience réussie avec la société nigérienne d'électricité "NIGELEC". La réunion a porté sur les axes de partenariat entre les deux parties, qui incluent le renfor-

cement des capacités de production d'électricité au Burkina Faso, le développement des structures de transport d'électricité, l'amélioration du système de gestion du réseau électrique ainsi que l'augmentation des taux de couverture en électricité à travers l'extension des réseaux de distribution. A ce propos, M. Adjal a insisté sur l'importance de la formation, soulignant que Sonelgaz possède cinq écoles spécialisées qui offrent une formation technique et

administrative de haut niveau, ce qui pourrait contribuer au développement des compétences humaines de la société "Sonabel". De son côté, le directeur général de "Sonabel" a proposé l'envoi d'une équipe de travail en Algérie pour discuter des points d'un memorandum d'entente fixant les mécanismes de coopération entre les deux entreprises, afin de garantir l'application des décisions convenues au profit des deux parties.

Saihi préside une réunion pour assurer la continuité des services de santé pendant les jours de l'Aïd El-Fitr

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi, une réunion consacrée à l'examen des mesures et procédures nécessaires pour assurer la continuité des services de santé pendant les jours de l'Aïd El-Fitr et au suivi de l'avancement de plusieurs projets du secteur, indique un communiqué du ministère. La réunion, qui a regroupé le ministre avec des cadres de l'administration centrale, des directeurs de la santé et de la population des wilayas et des établissements de santé, s'est tenue par vidéoconférence et a été consacrée à l'examen des "mesures et procédures nécessaires pour assurer la continuité des services de santé pendant les jours de l'Aïd El-Fitr, ainsi qu'au suivi de l'avancement de plusieurs projets de santé à même de renforcer la qualité des services fournis aux citoyens". A cet égard, M. Saihi a insisté sur "l'importance d'assurer la pleine disponibilité des infrastructures sanitaires", soulignant la nécessité de "respecter les instructions contenues dans la circulaire ministérielle n 4 du 26 mars 2025, visant à renforcer les capacités des hôpitaux et

des services d'urgence pour faire face à toute situation d'urgence pendant les jours de l'Aïd." Le congé de l'Aïd El-Fitr nécessite la prise de "mesures exceptionnelles" pour assurer la continuité des prestations de services sanitaires, a-t-il précisé, soulignant "la nécessité de renforcer la disponibilité des services des urgences dans les hôpitaux et de garantir la présence des équipes médicales et paramédicales durant les périodes de garde, avec l'engagement des chefs de service à suivre le système de garde pour garantir une prise en charge médicale ininterrompue". Le ministre a insisté également sur "la nécessité d'éviter la surcharge des services d'urgences, en accélérant les mesures de transfert des malades vers les services compétents", ajoute le communiqué. A cette occasion, M. Saihi a évoqué "l'importance de fournir les médicaments et les équipements médicaux nécessaires, à travers une coordination continue avec les directions des hôpitaux et les pharmacies", appelant à "renforcer la disponibilité des ambulances et à assurer l'approvisionnement en carburant afin

de garantir une intervention rapide en cas d'urgence". Le ministre de la Santé a donné des instructions aux directeurs du secteur pour que "les équipes administratives effectuent des visites d'inspection quotidiennes afin de suivre la mise en œuvre du plan de santé, de s'assurer de la continuité du service dans les différentes structures sanitaires, de renforcer les mécanismes de communication et de coordination entre les équipes médicales et administratives de manière à garantir l'intervention rapide en cas de besoin, tout en améliorant les conditions de travail des équipes médicales de garde et en leur fournissant des repas complets leur permettant de rester sur leur lieu de travail et éviter le déplacement". Saihi a affirmé que son département "assurera le suivi de la mise en œuvre de ces mesures", saluant par là même "les efforts déployés par les staffs médicaux et administratifs pour préserver la santé et la sécurité des citoyens". Il a appelé tout un chacun à faire preuve de responsabilité et à faire prévaloir l'esprit d'équipe dans l'accomplissement de sa

mission". Lors de cette réunion, le ministre a écouté nombre d'exposés sur "la mise en œuvre des projets de réalisation de plusieurs nouveaux hôpitaux, annonçant l'inauguration de 12 hôpitaux à travers le pays au cours du premier semestre de l'année en cours, d'une capacité d'accueil estimée à 240 lits pour chaque hôpital, en plus de 28 hôpitaux d'une capacité de 120 lits, et de 48 hôpitaux d'une capacité de 60 lits". Il a, à cet égard, affirmé que le secteur "sera renforcé par 6288 lits pour les hôpitaux d'une capacité de 240 lits et 120 lits, et plus de 4000 lits pour les hôpitaux d'une capacité de 60 lits après leur entrée en service, ce qui permettra d'améliorer les services de santé et d'en assurer la continuité". Il a par ailleurs appelé les parties concernées à "accélérer le rythme de réalisation de ces hôpitaux pour permettre leur entrée en service avant les délais fixés". Au terme de la réunion, le ministre a présenté ses vœux à tous les fonctionnaires du secteur de la santé à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, saluant leurs "efforts au service des citoyens", selon la même source.

13 morts et 288 blessés dans des accidents de la route en 24h

Treize (13) personnes sont décédées et 288 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, indique jeudi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd de ces accidents a été enregistré au niveau de la wilaya de Tin-

douf avec quatre (4) décès et deux (2) blessés, suite à une collision entre 2 véhicules légers, survenue sur la route des poids lourds, dans la commune et daïra de Tindouf, ajoute la même source. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à

cinq (5) personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone (CO) émanant des dispositifs de chauffage, dans les wilayas de Tissemsilt et d'Ain Témoins. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 02 incendies urbains enregistrés à El Tarf et Jijel. Le

premier incident s'est déclaré dans une habitation, sise à la cité El Kalaa, dans la commune de Chehna, wilaya de Jijel et ayant causé des brûlures au 1er degré à deux (2) personnes. Le second a eu lieu à l'entrée d'un immeuble dans la commune et daïra d'El Tarf.

SONATRACH:

Hachichi reçoit le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz

Le président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, jeudi à Alger, le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, indique un communiqué du groupe. Lors de la rencontre qui s'est tenue au siège de la direction générale de Sonatrach, les deux parties ont discuté des moyens de développer les mécanismes de coopération, notamment la coordination sur les questions stratégiques inscrites à l'ordre du jour du Forum des pays exportateurs de gaz, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des conclusions du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement, tenu en mars 2024 à Alger, précise la même source. Les deux responsables ont également examiné les perspectives de renforcement de la place du gaz naturel dans le mix énergétique mondial et la préparation des échéances futures visant à assurer la durabilité de cette ressource, soulignant l'importance de son rôle dans la réalisation du développement durable et le soutien de la transition énergétique. La rencontre a été l'occasion d'évoquer le rôle de l'Institut de recherches sur le gaz (GRI) relevant du Forum des pays exportateurs de gaz, dans le soutien à la recherche et au développement, et dans le renforcement des capacités humaines, afin de consolider la position du Forum qui siègera en Algérie, à l'échelle mondiale. Cette réunion "confirme l'engagement du groupe Sonatrach quant aux obligations régionales et internationales de l'Algérie, et renforce sa position en tant qu'acteur principale de l'industrie gazière au niveau mondial", conclut le communiqué.

SONELGAZ :

Adjal examine avec l'ambassadeur sud-africain les moyens de renforcer la coopération

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a examiné, mercredi, avec l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud en Algérie, Ndimiso Ndimisa Ntshinga, les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie, indique un communiqué du groupe. La rencontre a été l'occasion d'examiner les perspectives de partenariat entre le groupe Sonelgaz et son homologue sud-africain, les deux parties ayant passé en revue les opportunités de coopération dans les domaines de la fabrication et de la domiciliation des services, précise le communiqué. Adjal a, dans ce contexte, affirmé la disposition de Sonelgaz à développer ses relations avec les entreprises sud-africaines, mettant en avant la place de l'Algérie en tant que pourvoyeur fiable d'énergie et la réputation du groupe aux niveaux régional et international. De son côté, l'ambassadeur sud-africain a affirmé l'intérêt de son pays pour l'extension de la coopération avec l'Algérie, notamment dans le secteur de l'énergie, à travers le renforcement des partenariats entre Sonelgaz et les opérateurs énergétiques sud-africains. Lors de la rencontre, les deux parties sont convenues de tenir des réunions par visioconférence pour examiner les possibilités de coopération et définir un plan d'action commun pour la réalisation de l'intégration économique africaine.

AÏD EL-FITR : Plus de 54000 commerçants mobilisés à travers le pays pour assurer la permanence

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a mobilisé plus de 54000 commerçants à travers les différentes wilayas du pays pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd El-Fitr, a déclaré mercredi le directeur général de la régulation des activités au ministère, Ahmed Mokrani.

Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des mesures relatives au système de permanence pendant les fêtes, co-animée avec le conseiller chargé de la communication au ministère du Commerce intérieur, Amine Amara et le directeur général du contrôle économique, Mohamed Mezghache, M. Mokrani a précisé que le ministère a mis en place un programme spécial pour garantir l'approvisionnement des citoyens en produits et services de large consommation. Ce programme comprend 6829 boulangeries, 28811 commerçants dans la vente des produits alimentaires, fruits et légumes, ainsi que 16990 commerçants dans d'autres secteurs d'activité, selon le responsable. Par ailleurs, 543 unités de production ont été mobilisées, dont 155 laiteries, 434 minoteries et 45 unités de production d'eau minérale, ainsi que tous les marchés de gros. Dans le cadre des mesures préventives visant à garantir la disponibilité des produits de base, M. Mokrani a indiqué qu'une coordination a été établie avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour assurer le blé tendre et la poudre de lait au profit des unités de production. Pour garantir le suivi de la mise en œuvre du programme de permanence, le ministère a mobilisé 2627



agents de contrôle à travers le territoire national. Dès vendredi prochain, une application numérique "Morafik com" sera également lancée. Elle comprend la liste des commerçants de permanence et permettra aux citoyens de signaler toute infraction au programme établi. Cette année, le système de permanence a enregistré une

augmentation de 6 % du nombre des commerçants mobilisés par rapport à l'année précédente, a-t-il fait savoir, précisant que le nombre de boulangeries et de commerçants de produits alimentaires et de fruits et légumes a augmenté de 7 %, celui des divers secteurs d'activité de 3 %, et celui des unités de production de 8 %. Au terme de la conférence,

le responsable a appelé l'ensemble des opérateurs économiques à respecter leur engagement pour assurer la réussite du programme de permanence, rappelant l'obligation de reprendre l'activité commerciale immédiatement après les jours fériés, conformément aux dispositions de la loi régissant les congés durant les fêtes nationales et religieuses.

COMMERCE:

Plus de 34.000 infractions enregistrées en 24 jours durant le mois de Ramadhan



Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a enregistré, en 24 jours de ce mois de Ramadhan, 34.529 infractions et soumis 33.680 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec la proposition de fermeture de 1.037 commerces, a indiqué mercredi un bilan du ministère. Ces chiffres sont le résultat de 252.332 interventions menées par les services de contrôle économique et de répression des fraudes, réparties comme suit : 217.336 interventions au niveau du commerce de détail et des services (86 %), 16.780 au niveau du commerce de gros (7 %), 15.965 au niveau de la production (6 %), et 2.251 interventions au niveau de l'importation (1 %), précise la

même source. Ces opérations d'intervention ont conduit à la saisie de 64.744,51 tonnes et 946.853 litres de produits alimentaires non conformes, d'une valeur de 188,32 millions DA, tandis que le montant des transactions non facturées a été estimé à 2,46 milliards DA. Concernant le contrôle de la qualité et la répression des fraudes, 112.606 interventions ont été effectuées, représentant 45 % du total des interventions, ayant permis de constater 13.549 infractions et de dresser 12.968 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec proposition de fermeture administrative ou de suspension temporaire de 314 commerces. Ces opérations se sont également soldées par la saisie de

2.797,70 tonnes et 945.426 litres de produits alimentaires non conformes ou impropres à la consommation, pour une valeur de 140,56 millions DA. Les infractions relevées consistent en le non-respect de l'obligation d'hygiène et d'hygiène sanitaire (57 %), la détention et la vente de produits impropres à la consommation (12 %), le non-respect de l'obligation de contrôle interne (12 %), le non-respect de l'obligation d'information du consommateur (5 %), le non-respect de l'obligation de sécurité des produits (3 %), et l'opposition au contrôle (1 %), en sus d'autres infractions (10 %). En termes de contrôle des pratiques commerciales, 139.726 interventions ont été effectuées, représentant 55% du total des interven-

tions, lesquelles ont permis de constater 20.980 infractions et de rédiger 20.712 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires. Par ailleurs, il est fait état d'un montant global de 2,46 milliards de dinars, lié à la non facturation, outre la saisie de divers produits au niveau de la production, du commerce de détail et de gros, représentant un total de 61.946,81 tonnes et 1.427 litres, pour une valeur de 47,43 millions de dinars, avec proposition de fermeture de 723 commerces.

Lutte contre la spéculation illicite : 35.222 interventions effectuées
Concernant la lutte contre la spéculation illégale, 35.222 interventions ont été menées, permettant de constater 7 infractions et d'établir 7 procès-verbaux pour des poursuites judiciaires. Les quantités saisies dans ce cadre ont atteint 912,29 de tonnes et 290,50 litres de café, viandes importées et petits pois surgelés, pour une valeur totale de 14,27 milliards de dinars. Durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, les opérations de contrôle des produits subventionnés et réglementés (lait subventionné, pain ordinaire, semoule, café vert et torréfié, haricots blancs, lentilles et riz) ont donné lieu à 130.141 interventions. Ces contrôles ont permis de constater 2.138 infractions, ayant donné lieu à la rédaction de 1.565 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec constat de profits illicites s'élevant à 2.067.415 dinars et un montant non facturé de 45.987.493 dinars, et proposition de fermeture de 31 commerces.

COMMERCE INTÉRIEUR : Zitouni copréside avec Benmouloud une réunion de travail sur la numérisation du secteur

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a coprésidé, avec la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, une réunion consacrée à un exposé sur la numérisation du secteur, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue mardi au siège du Commissariat, s'inscrit dans le cadre de l'interconnexion des secteurs ministériels, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que du suivi des projets de numérisation des différents secteurs. Elle a permis de présenter les solutions actuelles et d'exposer la feuille de route et de coopération entre les deux secteurs en vue de réaliser les objectifs de la numérisation dans le secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, notamment en ce qui concerne les produits de large consommation, ajoute la même source. Il a été, également, convenu que le Haut-commissariat à la numérisation héberge le système d'information du secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché (183 applications et une plateforme), au niveau du Centre national des données.

Rekkache reçoit une délégation de la CAPC

Le DG de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu une délégation de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), conduite par son président, Souheil Guessoum. Rekkache a examiné avec la délégation de la CAPC les mécanismes et moyens de promouvoir l'attractivité de l'investissement, indique un communiqué de l'Agence.

Développer un environnement d'investissement plus attractif et efficace

Tenue lundi, cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du « renforcement des échanges avec les opérateurs économiques et les représentants du patronat », a été une « occasion pour échanger les vues sur plusieurs questions stratégiques liées au climat des affaires et à l'investissement en Algérie », a précisé la même source. Dans ce cadre, les deux parties ont examiné les mécanismes de promouvoir l'attractivité de l'investissement, les incitations offertes aux investisseurs, le foncier économique, et le financement des projets d'investissement, ainsi que le rôle de l'Agence dans l'accompagnement des investisseurs et la simplification des démarches de réalisation de leurs projets, selon le communiqué. Dans ce sillage, Rekkache a souligné le rôle pivot du patronat en tant que « force de proposition et partenaire essentiel dans l'évaluation des performances du système d'investissement », assurant que l'Agence reste ouverte à tous les opérateurs économiques pour écouter leurs préoccupations et attentes en vue de développer un environnement d'investissement plus attractif et efficace. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions périodiques, organisées par l'AAPI, afin de renforcer la consultation et la coordination avec les différents acteurs économiques, à l'effet d'atteindre les objectifs nationaux visant à encourager l'investissement et à créer un climat d'affaires compétitif et durable.

OURGLA / LUTTE ANTIACRIDIDIENNE : L'Algérie déploie depuis des années de gros moyens pour faire face au fléau

Le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, a indiqué, mercredi à Ouargla, que "l'Algérie mobilise depuis des années de gros moyens pour la lutte contre le criquet pèlerin".

Intervenant en ouverture des travaux d'une rencontre régionale de coordination sur l'élaboration d'un plan préventif de lutte contre l'invasion acridienne, dans les wilayas du Sud notamment, M. Bensaâd a affirmé que "l'Algérie déploie depuis des années d'importants moyens et capacités pour la lutte contre l'invasion des criquets, en mouvement depuis les pays limitrophes, et ce à travers la prise de mesures préventives et proactives à l'effet de préserver la sécurité alimentaire". Rappelant que cette rencontre intervient en application des directives données par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, portant organisation d'une rencontre régionale de coordination entre les wilayas du Sud concernées par ce fléau, le SG du ministère de l'Agriculture a relevé que "le ministère met en permanence des moyens importants et nécessaires à la disposition de l'Institut national de protection des végétaux (INPV) pour lutter contre cet insecte ravageur, par le traitement annuel de plus de 2.000 hectares au niveau des régions du Sud notamment". Partant du constat que les essaims de criquets pèlerins migrent depuis les pays limitrophes vers l'Algérie, aussi bien vers ses régions d'extrême Sud que du Sud-est, il est procédé, au titre des dispositifs de vigilance, à la mise en place, depuis décembre dernier, date d'apparition des premiers essaims de criquets dans la wilaya d'In-Guezzam, d'équipes chargées du traitement, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale, de vastes étendues, avant que ce fléau n'envahisse d'autres régions des wilayas d'Illizi et Djanet, a-t-il souligné. Et d'ajouter que "les pouvoirs publics ont procédé au stockage d'importantes quantités de pesticides, dont l'efficacité est vérifiée périodiquement, en vue d'un bon usage le cas échéant", avant de faire part de "l'intensification et la fédé-ration des efforts avec les différentes parties concernées, pour la prévention et la lutte contre cet insecte phytophage et, ainsi, la préservation du potentiel agricole national et de la sécurité alimentaire". Poursuivant son intervention axée sur les efforts de lutte proactive, M. Bensaâd fait état de la fourniture d'importantes quantités de pesticides à la Tunisie, pour faire face aux criquets pèlerins qui ont envahi récemment certaines régions du sud de ce pays. Pour sa part, le di-



recteur général de l'INPV, Mohamed Lazar, a abordé, dans un exposé technique succinct sur la situation acridienne dans le Sud et les efforts déployés pour y remédier, les procédures prises, depuis que des essaims ont été signalés en décembre 2024 dans la région, pour faire face à ce fléau dévastateur. Le responsable de l'INPV a explicité les différentes étapes de l'invasion du criquet pèlerin dans les régions du Sud et de l'extrême Sud du pays, pour lesquelles des équipes de traitement ont été mobilisées, dotées d'importants moyens de traitement terrestre et aérien, avec le concours du ministère de la Défense nationale, notamment en régions frontalières. Lazar a rassuré que "les interventions se poursuivent dans la lutte antiacridienne et la réduction des conditions favorables à sa propagation, notamment en période de reproduction, soulignant, à ce propos, que des équipes de traitement, terrestre et aérien, œuvrent d'arrache-pied, depuis le mois de décembre dernier, dans la wilaya d'In-Guezzam, pour lutter contre l'invasion de cet insecte ravageur qui menace les cultures agricoles, et que des centaines d'hectares dans cette frontalière ont été traités. Tout en signalant que les mouvements acridiens sont circonscrits actuellement dans six (6) wilayas du Sud-est du pays, le DG de l'INPV a assuré que "les mesures préventives et proactives nécessaires ont été prises pour freiner ces mouvements vers d'autres wilayas, notamment par la désinfection des foyers de reproduction." Le plan d'action mis en place vise à éliminer le plus grand nombre possible de nuées de criquets pèlerins,

dont la menace pèse potentiellement sur les zones agricoles situées sur son couloir de migration, notamment les pôles agricoles dans le Sud du pays. Dans ce cadre, M. Lazar fait état de la mobilisation de 30 équipes terrestres de prospection et de 50 unités mobiles de traitement pour couvrir les wilayas où ont été identifiés les endroits de déploiement des unités de vigilance et de traitement, ainsi que la mobilisation d'hélicoptères, relevant du ministère de la Défense nationale et de drones en vue de surveiller les mouvements acridiens dans les wilayas exposées au risque acridien. Initiée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec le concours des ministères de la Défense nationale et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, les travaux de cette rencontre régionale de coordination ont été marqués par la présentation, par des spécialistes de la lutte antiacridienne, de communications et de des suggestions afférentes à l'élaboration du plan préventif. La rencontre, tenue au siège de la wilaya, s'est déroulée en présence, outre de directeurs centraux du MADRP, des chefs de l'exécutif de 22 wilayas du pays, en présentiel et par visioconférence. Prennent part aussi à cette rencontre des représentants de la Délégation nationale aux risques majeurs, des secteurs de l'Energie, des Transports et de la Protection civile, ainsi que des services agricoles des wilayas concernés, de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), de l'INPV et ses stations, et des inspecteurs de la santé des végétaux.

MOSTAGANEM :

Le ministre des Finances inspecte plusieurs infrastructures de service au port de la ville

Une délégation composée du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, du Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouché et du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a inspecté, mercredi, plusieurs infrastructures de service au port de Mostaganem. Accompagné du wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, la délégation a visité le nouveau bureau de change de la Banque d'Algérie situé au niveau de la station maritime de transport des passagers du port de Mostaganem, qui sera chargé de l'attribution de l'al-

location touristique, portée à 750 euros par décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le ministre a indiqué que "l'objectif de cette inspection est de s'assurer de la préparation de toutes les procédures concernant cette structure et autres liées à la déclaration de la devise et des objets de valeur, tout en s'enquérant des mesures prises au niveau des points de passage pour l'accueil de la communauté nationale résidant à l'étranger dans les meilleures conditions". Lors

de sa visite au port, M. Bouzerd a inspecté les bureaux de déclaration de devises et des objets de valeur ainsi que différents espaces de la gare maritime dont le centre de contrôle des passagers relevant des Douanes, ainsi que les appareils de contrôle des marchandises et des conteneurs. En outre, il s'est rendu dans la zone de marchandises du port et a suivi de près les opérations de contrôle des conteneurs effectuées par les douaniers dans le cadre de leurs missions, notamment celles relatives à la protection de l'économie nationale.

TEBESSA : 1.500 aides financières au logement rural en 2025



La wilaya de Tébessa a bénéficié au titre de l'année en cours de 1.500 aides financières au logement rural. Ce nouveau quota a été réparti à plusieurs communes de la wilaya pour répondre aux demandes croissantes sur cette formule de logement, selon des services de la wilaya. Des instructions fermes ont été données par le ministère de tutelle pour respecter le délai de 90 jours de leur distribution aux bénéficiaires et du lancement des travaux de construction. Depuis le lancement

de cette formule en 2004, la wilaya de Tébessa a bénéficié d'environ 45.000 aides au logement rural, selon la même source qui a précisé que le travail est actuellement mené pour assainir les listes des bénéficiaires et annuler les attributions de ceux qui n'ont pas entamer la réalisation et les remplacer par d'autres. Les services de la wilaya prévoient d'autre part la distribution au cours de cette année de plus de 6.000 logements de diverses formules, a-t-on indiqué.

BECHAR : La bataille de Djebel Bechar, un acte d'une grande portée historique



Les participants aux festivités commémorant le 65ème anniversaire de la mort au champ d'honneur des martyrs le colonel Lotfi, son adjoint le commandant Farradj et les Djounoud Zaoui Cheikh et Brik Ahmed, lors de la bataille de Djebel Bechar le 27 mars 1960, ont qualifié, jeudi à Bechar, cette bataille d'acte d'une grande portée historique, ayant prouvé au monde l'attachement des Algériens à l'indépendance et à la liberté. La mort en héros de ces martyrs a démontré la détermination de ces Chouhada et du peuple algérien à se libérer du joug colonial pour que vive éternellement l'Algérie indépendante et unifiée, a affirmé le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef, dans une allocution lors de la cérémonie de commémoration de cet anniversaire, au site même de la bataille. Présidée par les autorités locales, civiles et militaires, la commémoration de cet anniversaire sur le site de la bataille, à quelques encablures de Bechar, a donné lieu à la levée des couleurs nationales par une unité de l'Armée nationale populaire (ANP), la récitation de la Fatiha du Saint-Coran et le dépôt d'une gerbe de fleurs à la mémoire de ces martyrs, suivis d'une opération de plantation d'arbres autour du site, avec la participation de la famille révolutionnaire, des familles de ces Chouhada, de représentants de la société civile et de citoyens. Une autre cérémonie s'est tenue au carré des martyrs de la ville de Bechar, où un recueillement à la

mémoire des Chouhada a eu lieu avec récitation de la Fatiha du Saint-Coran et le dépôt de gerbe de fleurs à leur mémoire. La délégation officielle a rendu visite à cette occasion à la veuve du Chahid Yagoubi, Fadila Yagoubi, où un hommage a été rendu à son défunt époux et martyr Mohamed Yagoubi. Au centre culturel islamique, un vibrant hommage a été rendu aux martyrs de la bataille de Djebel Bechar, en présence des familles et descendants du Colonel Lotfi, du commandant Farradj et des Djounoud Zaoui Cheikh et Brik Ahmed, en signe de reconnaissance de la nation et du peuple algérien à leur sacrifice suprême. La commémoration de cet anniversaire a été aussi marquée par la remise de titres d'attribution de logements sociaux à 40 familles de la commune de Kenadza, par les autorités locales au centre culturel islamique. La bataille de Djebel Bechar, dont le rapport de forces largement déséquilibré en moyens humains et matériels, s'est déroulée le 27 mars 1960 et a démontré la valeur, la volonté, le courage et la foi des Chouhada, tombés au champ d'honneur lors de cette bataille, en l'occurrence le colonel Lotfi, son adjoint le commandant Farradj et les djounoud Zaoui Cheikh et Brik Ahmed, qui ont riposté aux assauts répétés, durant plusieurs heures, de plusieurs compagnies des forces coloniales, composées de plus de 450 soldats et autres légionnaires, selon différentes sources historiques.

SANTÉ:

L'Algérie est un pays "précurseur" en matière de lutte contre la tuberculose

L'Algérie est un pays "précurseur" en matière de lutte contre la tuberculose, à travers le programme national ad hoc ayant permis de maîtriser cette pathologie, a affirmé, mardi à Alger, le président de la Société algérienne de pneumologie (SAP), le Pr Merzak Gharnaout.

L'Algérie est un pays précurseur en matière d'application des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé s'agissant de la lutte contre la tuberculose, à travers le Programme national mis en œuvre par le ministère de la Santé depuis 1964", a déclaré le Pr Gharnaout, en marge de la rencontre de célébration de la Journée mondiale dédiée à cette pathologie, organisée par la SAP au CHU Issad Hassani de Béni-Messous. Il a ajouté que grâce à ce programme, piloté par une Commission nationale dont il assure la présidence, cette pathologie a pu être maîtrisée, notamment sa forme contagieuse, la tuberculose pulmonaire à microscopie positive (TPM+). "Les efforts sont concentrés au niveau de l'ensemble des structures publiques du pays pour traiter le plus rapidement les cas afin d'empêcher la contagion, et ce, au



moyen de protocoles adaptés", a-t-il poursuivi, avant de souligner la "disponibilité de tous les traitements nécessaires et des moyens de diagnostic". Le président de la SAP a, en outre, indiqué que cette dernière vient d'achever l'impression d'un nouveau guide dédié à la tuberculose, qui sera incessamment mis à la disposition des établissements de santé publics et privés du pays, notamment ce document "se distingue par l'actualisation des schémas thérapeutiques et leur adaptation aux récentes évolutions liées à cette maladie". L'élaboration de ce guide, a-t-il encore fait savoir, sera suivie par des sessions de formation médicale continue (FMC) du personnel de santé ainsi que des campagnes de sensibilisation destinées à informer sur les mesures de précaution contre les atteintes et les contagions à la tuberculose.

L'industrie pharmaceutique a connu de grands progrès ces dernières années en Algérie

L'industrie pharmaceutique et la production de médicaments ont connu un «grand progrès» ces dernières années en Algérie, grâce aux projets lancés à travers les différentes régions, s'est, ce réjouit mardi à Bouira le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à Bouira, le ministre s'est dit «très content» de voir tout le potentiel et les projets dont jouit cette wilaya en matière d'industrie pharmaceutique, avant de souligner la nécessité d'encourager les opéra-

teurs et les industriels à investir dans la production de dispositifs médicaux, ainsi que d'intrants et produits chimiques. «L'Algérie importe actuellement 129 000 produits pharmaceutiques, et nous devons encourager et inciter les opérateurs à investir dans ce domaine pour les produire en Algérie. Il y a beaucoup de produits et de réactifs que nous pouvons produire pour réduire la facture des importations», a insisté M. Kouidri, qui a inspecté à Oued El Bardi les usines Rosaspharm et Magpharm, spé-

cialisé dans l'industrie pharmaceutique et qui produisent quelque 200 réactifs. Le ministre s'est dit «optimiste» quant à ce défi que «les industriels et les opérateurs peuvent relever facilement grâce au potentiel dont dispose l'Algérie en matière de compétences humaines, et de moyens». «Nous avons commencé à produire de la matière première pour les médicaments, mais il y a aussi beaucoup d'intrants et de produits chimiques que les start-up et les micro-entreprises peuvent produire facilement

en Algérie», a expliqué M. Kouidri. Avant d'entamer sa visite à Bouira, le ministre a écouté un exposé détaillé sur les différents projets structurants relevant du secteur de l'industrie pharmaceutique à Bouira, ainsi que sur la future zone industrielle de Dirah (Sud de Bouira), qui s'étale sur une superficie de 250 ha. Il s'est rendu par la suite dans la ville de Lakhdaria (Ouest de Bouira), où il a visité les deux unités, Diagnopharm, et CPCM Bouzid, toutes deux spécialisées dans la production pharmaceutique.

Le ministre de la Santé reçoit la représentante du Fonds des Nations Unies pour la population en Algérie



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu la représentante du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en Algérie, Faiza Bendriss, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale, a été "l'occasion d'évoquer les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la santé", précise le communiqué. Dans ce cadre, la représentante de l'UNFPA en Algérie a qualifié le ministère de la Santé de "partenaire essentiel avec lequel la coopération doit être renforcée et élargie à l'avenir", saluant "les compétences algériennes qui lui ont permis d'acquiescer d'importantes expertises et connaissances". Elle a également indiqué que "le Fonds est disposé à mettre son expérience à la disposition de l'Algérie pour développer une vision stratégique plus efficace, notamment dans les domaines de la formation et du transfert d'expertises". De son côté, le ministre de la Santé a souligné "l'importance du partenariat entre l'Algérie et l'UNFPA", se félicitant du "rôle de l'organisation dans le soutien aux programmes de santé natio-

naux". Il a en outre mis l'accent sur "la nécessité de poursuivre cette coopération pour renforcer les acquis en matière de santé et suivre les évolutions mondiales". Dans le même sillage, M. Saihi a mis en avant "l'importance d'établir une feuille de route définissant clairement les priorités et fixant des objectifs atteignables dans le cadre de la vision commune des deux parties". De plus, il a relevé la nécessité de "se concentrer sur le renforcement des capacités des personnels de la santé à travers des programmes de formation avancés, en phase avec les développements scientifiques et techniques, afin de garantir l'amélioration de la qualité des services de santé et une réponse efficace aux défis actuels". Enfin, M. Saihi "s'est dit optimiste quant à l'avenir de la coopération entre l'Algérie et le Fonds des Nations Unies pour la population", soulignant que "le travail conjoint permettra d'accomplir de plus grandes réalisations dans le domaine de la santé, notamment à travers l'investissement dans la formation continue et la mise en place de mécanismes efficaces pour le suivi de la mise en œuvre des projets communs".

Prochaine commercialisation de l'insuline Glargine

Saidal s'apprête à commercialiser une nouvelle forme d'insuline d'action lente, la «Glargine» produite localement. Réalisé avec un partenaire étranger, l'insuline Glargine offre aux diabétiques un accès à une molécule innovante avec une durée d'action de plus de 24 heures, selon la directrice de la pharmaco-économie au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Imane Belabés.

Le taux de couverture des besoins nationaux atteint les 76%

«La commercialisation du produit est imminente», a annoncé Imane Belabés sur les ondes de la Radio nationale. «L'an dernier, nous n'avons pas importé certaines insulines. Nous avons commencé par les insulines stratégiques qui coûtent cher et que nous fabriquons. Il ne reste que quelques autres à localiser et nous comptons renforcer nos capacités de production. Elles seront produites par plusieurs fabricants», a ajouté Dr Belabés. Pour elle, «cette stratégie s'inscrit dans une vision globale visant à atteindre l'autosuffisance et, à terme, exporter». Elle ne manquera pas de rappeler que l'Algérie a déjà réalisé une première exportation d'insuline vers l'Arabie saoudite et que d'autres opérateurs privés disposent de plans prévisionnels. L'Algérie consolide sa souveraineté pharmaceutique avec des avancées notables dans la production de médicaments et la réduction des importations. Le taux de couverture des besoins nationaux atteint les 76%. «Conformément aux orientations du président de la République, l'Algérie a lancé plusieurs projets, afin de limiter la dépendance aux importations et garantir un accès continu aux médicaments», a précisé Imane Belabés, soulignant que parmi les priorités du minis-

tère figurent la fabrication de matières premières et d'intrants, l'intégration de technologies avancées et le développement de la production de dispositifs médicaux, actuellement couverts à moins de 2%. L'autre axe stratégique englobe la qualité, l'efficacité et la sécurité des médicaments. À cet effet, des centres de bio-équivalence et d'essais cliniques en vie réelle sont en cours de développement pour renforcer le contrôle des produits pharmaceutiques mis sur le marché.

Veille numérique pour anticiper les ruptures

Concernant la disponibilité des produits pharmaceutiques, la directrice de la pharmaco-économie a rappelé que le ministère de l'Industrie pharmaceutique a mis en place une plateforme numérique de suivi. Cet outil permet de surveiller les stocks chez les fabricants, importateurs et distributeurs, d'anticiper les ruptures et d'améliorer la disponibilité de certains produits. «Le problème de la disponibilité ne concerne pas uniquement l'Algérie. Il y a des tensions mondiales notamment de fluctuations des prix des matières premières. Le seul remède est d'encourager la production locale et, surtout, penser à celle de la matière première principalement fabriquée en Chine et en Inde», a-t-elle affirmé. Elle a fait savoir que l'expérience de la Covid-19 a poussé l'Algérie à repenser et à orienter sa politique dans ce sens et améliorer la visibilité sur la disponibilité des produits pharmaceutiques. Dans ce cadre, un projet est en cours avec le Haut Commissariat à la numérisation qui, précise-t-elle, a pour objet d'avoir une visibilité plus large sur la disponibilité et, par ricochet, d'avoir une anticipation réelle sur

les ruptures. Il s'agit de la mise en place d'une plateforme dédiée au signalement des intervenants dans la chaîne d'approvisionnement. L'intervenante a fait savoir que le ministère œuvre à encourager les investissements en ciblant en priorité les antibiotiques, l'insuline et le paracétamol. En outre, une attention particulière est accordée à l'oncologie. «Nous allons commencer par ce qui est sensible, avant de procéder progressivement à la fabrication d'autres produits», a-t-elle poursuivi.

Accélérer l'enregistrement des médicaments innovants importés

Selon Imane Belabés, «des projets ont été réalisés avec Saidal, en partenariat avec un acteur étranger, pour la fabrication de vaccins, et d'autres verront le jour, d'ici à 2026. Parmi eux, certains traitements sont encore importés, comme ceux destinés aux maladies thyroïdiennes et les hormones de croissance». Pour faciliter l'investissement, le ministère de l'Industrie pharmaceutique publie régulièrement une nomenclature des produits importés et fabriqués localement afin permettre aux investisseurs de mieux cibler leurs projets. Par ailleurs, un couloir vert a été instauré pour accélérer l'enregistrement des médicaments innovants importés, notamment ceux destinés à l'oncologie et aux maladies rares. Concernant la fixation des prix, une évaluation pharmaco-économique est réalisée pour garantir que l'Algérie puisse bénéficier d'innovations au coût le plus bas possible, a-t-elle soutenu. «Le processus d'enregistrement inclut aussi une phase de pré-soumission, permettant aux experts de vérifier la pertinence des médicaments, avant leur mise sur le marché», a-t-elle conclu.

ALGÉRIE POSTE: La carte "Edahabia" deviendra "Edahabia Classic" avec prolongation de sa durée de validité

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé, jeudi depuis Guelma, que la carte magnétique "Edahabia" sera rebaptisée "Edahabia Classic" avec prolongation de sa durée de validité, et ce "en prévision du lancement de nouveaux services dans le cadre de la stratégie de modernisation d'Algérie Poste".

La durée de validité de la nouvelle "Edahabia Classic" sera de quatre (4) ans, a déclaré le ministre, qui effectue une visite de travail et d'inspection à Guelma, après avoir écouté au siège de la wilaya, un exposé sur le secteur de la poste et des télécommunications. "Un premier lot de cette nouvelle carte sera émis dans les tout prochains jours, ce qui facilitera les transactions financières des clients et leur permettra de bénéficier d'une plus longue période d'utilisation, équivalente au double de la validité de l'ancienne carte", a souligné M. Zerrouki. S'agissant du changement de nom de la carte Edahabia, le ministre a affirmé que cela s'inscrit dans le cadre de la stratégie de généralisation du paiement électronique, au moment, a-t-il souligné, où d'autres types de services seront dévoilés "très prochainement", notamment la "Platinum Card" et la "Black Card", chacune avec ses propres caractéristiques et catégorie de bénéficiaires. M. Zerrouki a ajouté que la modernisation d'Algérie Poste "repose également sur la réparation urgente de tous les distributeurs automatiques de billets (DAB) en panne ou hors-service", avant de souligner que les 2.500 DAB installés à travers le pays sont "fonctionnels à 97% avec une réduction du



temps moyen d'intervention (pas plus d'un jour) pour réparer les dysfonctionnements éventuels". Le ministre a mis l'accent sur "nécessité d'accélérer le processus de modernisation de son secteur dans la wilaya de Guelma qui compte, en matière de services postaux, 62 bureaux de

postes ouverts à travers ses 34 communes, avec une densité postale d'un bureau de poste pour 9.500 habitants, en plus de 25 DAB et 14 autres devant être installés prochainement". La visite de travail du ministre, qui a englobé au chef-lieu de la wilaya, le centre de trans-

mission et le nouveau siège de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom, devait se poursuivre dans la commune de Boucheouf avec la mise en service d'un DAB au bureau de poste Bellili-Khemissi, et l'inspection du projet de généralisation de la fibre optique.

Entre traditions culinaires et excès alimentaires

Entre traditions culinaires et excès alimentaires. Le Ramadhan, mois de spiritualité et de partage, rime souvent avec traditions culinaires riches et savoureuses. Les familles se réunissent avec joie autour d'une table garnie de plats traditionnels, de fritures dorées et de pâtisseries sucrées, dégustés après une journée d'abstinence alimentaire. Dès l'appel à la prière d'Al Maghreb, les familles se rassemblent avec impatience pour savourer ces mets préparés avec soin. Si ces traditions font partie du patrimoine culinaire et du plaisir de se retrouver en famille, beaucoup tombent dans l'excès, au détriment de leur santé. Les spécialistes s'accordent à dire qu'il est essentiel d'écouter son corps, de privilégier la qualité plutôt que la quantité et d'adopter une activité physique modérée. Le Ramadhan peut même être l'occasion de rééquilibrer son alimentation et d'ancrer de meilleures habitudes, bien au-delà du mois sacré. Le Dr ZhorIdri, médecin généraliste, met en garde contre les risques liés aux excès alimentaires après une journée de jeûne. Selon elle, l'organisme fonctionne en mode économie d'énergie durant les



longues heures sans apport nutritionnel. Une reprise brutale avec des plats riches en matières grasses ou en sucre peut entraîner des désagréments et parfois même des complications.

Conseils de nutritionnistes pour un Ramadhan équilibré
«Après plusieurs heures sans apport calorique, l'estomac est au repos. Une rupture du jeûne trop brutale avec des aliments gras ou sucrés sollicite excessivement le système digestif, ce qui peut provoquer ballonnements, reflux gastriques et maux de tête», explique-t-elle. Le sys-

tème digestif a besoin d'un temps d'adaptation pour relancer la production d'enzymes et l'activité gastrique. Manger en grande quantité dès la rupture du jeûne risque de provoquer une surcharge soudaine, entraînant douleurs abdominales et somnolence. De son côté, la nutritionniste Dr Aouisse Malika insiste sur la nécessité d'une alimentation variée et équilibrée. Elle recommande une assiette composée de protéines (viande maigre, poisson, légumineuses), de légumes riches en fibres et d'une portion modérée de féculents. Quant au S'hour, souvent

négligé ou trop sucré, elle conseille d'opter pour des aliments rassasiants et à digestion lente, comme les céréales complètes, les fruits secs et les produits laitiers.

Entre excès et prise de conscience
«Boire suffisamment d'eau entre le Ftour et le S'hour est essentiel pour éviter la déshydratation et la fatigue», ajoute-t-elle. À l'inverse, elle déconseille les sucreries et les viennoiseries qui provoquent une montée rapide du taux de sucre dans le sang, suivie d'une chute brutale, favorisant ainsi la fatigue en journée. Elle met également en garde contre la consommation excessive de boissons gazeuses, sucrées, ainsi que de café et de thé, qui accentuent la déshydratation. Farid, 38 ans, reconnaît la tentation des excès : «Quand on passe toute la journée à jeûner, on a envie de se faire plaisir au moment du f'tour. Les plats traditionnels, les boureks et les gâteaux sont incontournables. Mais au bout de quelques jours, on se sent lourd et fatigué. Cette année, j'essaie de faire plus attention : je limite les fritures, je mange plus de fruits et je marche après le f'tour pour éviter la somnolence.»

Journée de sensibilisation et de prévention contre la drogue à Alger

Une journée de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre la drogue et les substances psychotropes à Alger. Le ministère de la Jeunesse a organisé, dimanche soir à Alger, une journée de sensibilisation à la lutte contre le fléau de la drogue, qui s'est tenue sur la place publique de la commune d'El Harrach. Cet événement visait à mettre en lumière les dangers socio-sanitaires associés à la

consommation de ces substances nocives. Nadir Berrahal, directeur de l'animation et de la promotion de l'excellence auprès des jeunes au ministère, a précisé que cette initiative, sous le thème « Lutte contre la consommation de drogues et de substances psychotropes chez les jeunes », vise à protéger les jeunes des dangers que représentent ces fléaux sociaux, en particulier les stu-

péfiants. Cette journée s'inscrit dans le cadre des directives du ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, en charge du Conseil supérieur de la jeunesse. L'événement a également comporté une exposition sur les effets des drogues sur le corps humain et a souligné l'importance du rôle familial dans la prévention de ce fléau. Le psychologue Mohamed Flici a également pris la parole pour discu-

ter des dangers et des conséquences de la toxicomanie sur la santé et la société. L'imam Farid Azzoug, enseignant à la Mosquée Imam Chafei d'El Harrach, a salué cette initiative, soulignant qu'elle représente une occasion précieuse de rassembler les efforts pour protéger les jeunes des dangers sociaux, notamment ceux liés aux stupéfiants, en ce mois sacré de Ramadhan.

Sonatrach distingue les récitants du concours "Le Petit Récitant du Saint Coran" à Adrar

Le groupe Sonatrach, à travers ses différentes filiales, a réaffirmé son engagement en faveur des initiatives religieuses et éducatives en parrainant la 5e édition du concours "Le Petit Récitant du Saint Coran", organisé par la wilaya d'Adrar sous le nom de "Emir Abdelkader", a indiqué samedi un communiqué du groupe. La cérémonie de clôture, qui s'est tenue jeudi soir au théâtre en plein air d'Adrar, a été marquée par la distinction d'une élite de jeunes récitants du Saint Coran et orateurs, en présence de plusieurs responsables locaux et notables de la région, précise le communiqué. Cette édition a vu une large participation avec plus de 10.000 candidats, âgés de 5 à 15 ans. À l'issue des phases finales, 1.400 participants ont été honorés, dont 100 jeunes orateurs et 13 récitants parmi les enfants aux besoins spécifiques. Le soutien de Sonatrach traduit son engagement envers sa responsabilité sociale et sa volonté de promouvoir les valeurs de l'identité nationale ainsi que de renforcer le lien des jeunes générations avec leur patrimoine culturel et religieux authentique, conclut la même source.

Saisie de 6 quintaux de gâteaux traditionnels à El Oued



Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'El Oued ont saisi près de six (6) quintaux de gâteaux traditionnels ne répondant pas aux conditions minimales d'hygiène et de conservation, indique, jeudi, un communiqué des mêmes services. « Dans le cadre de la préservation de la santé publique et de la protection du consommateur durant le mois de Ramadhan, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Oued ont procédé à la saisie de près de 6 quintaux de gâteaux traditionnels de type Qalb Louz », précise le communiqué. L'opération a eu lieu lors d'une patrouille menée par les membres de la brigade territoriale de la GN de Reguiba, au cours de laquelle « un véhicule utilitaire en très mauvais état a été arrêté. La fouille du véhicule a permis de découvrir une quantité importante de près de 6 quintaux de gâteaux traditionnels de type Qalb Louz, sans le moindre respect des règles d'hygiène et de conservation. Le conducteur a été conduit, avec son véhicule, au siège de la brigade pour poursuivre l'enquête ». « Le conducteur a été verbalisé pour non-respect des conditions d'hygiène et les gâteaux traditionnels saisis ont été détruits en coordination avec les services du commerce de Guemar », conclut le communiqué.

COUPE D'ALGÉRIE: L'USM Alger et le MC El Bayadh en demi-finales

Les clubs de l'USM Alger et du MC El Bayadh (Ligue 1) se sont qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, saison 2024-2025, aux dépens respectivement, du CR Témouchent (Ligue 2) et l'ES Sétif (Ligue 1), lors des matchs de quarts de finale joués, jeudi en soirée. Au stade Miloud Hadeffi (Oran), l'USM Alger, un spécialiste de la Coupe, avec 8 titres, a battu le CR Témouchent (Ligue 2) sur le score de 5-0, mi-temps (2-0) marqués par khalidi (24' 66'), Benmazouz (42', 71') et Ghacha (90+1). Dans l'autre quart de finale de la soirée, le MC Bayadh, a éliminé l'ES Sétif qu'il a battu sur le score de 1-0, après les prolongations sur un but de Boudechicha (100') au temps réglementaire, dans un match disputé au stade Nelson Mandela (Alger) et qui s'est terminé sur le score de 0-0. Le dernier club qualifié pour les demi-finales, sera connu, vendredi (22h00) en soirée, après le match qui opposera au stade Hocine Ait Ahmed à Tizi-Ouzou, le CR Belouizdad (détenteur du trophée) au MO Béjaïa, club d'inter-régions. Lors de la soirée du mercredi, l'USM El Harrach (Ligue 2) s'était qualifiée aux demi-finales, au stade du 5 juillet (Alger), en battant l'ES Mostaganem, club de Ligue 1, aux tirs au but (2-0), après la fin du temps réglementaire et les prolongations sur un score nul (1-1).

LIGUE 1 MOBILIS : L'Olympique Akbou se sépare de l'entraîneur Denis Lavagne

La direction de l'Olympique Akbou a décidé de mettre fin à sa collaboration avec l'entraîneur Denis Lavagne, suite à "une série de résultats jugés insuffisants", a indiqué jeudi le club évoluant en Ligue 1 Mobilis. "Cette décision intervient après une série de résultats jugés insuffisants par le club, qui ambitionne de progresser et d'atteindre ses objectifs. Le club lui souhaite bonne chance pour la suite de sa carrière", a écrit l'Olympique Akbou sur sa page Facebook. Arrivé à la tête de la barre technique de l'Olympique Akbou le 11 janvier dernier, Lavagne avait succédé à Mounir Zeghdoud. A l'issue de la 20e journée du Championnat, l'Olympique Akbou (21 pts) occupe le 12e rang du classement de la Ligue 1 Mobilis, à égalité avec le MC Oran.

CHAMPIONNATS ARABES D'ATHLÉTISME D'ORAN: Près de 90 athlètes représenteront l'Algérie à la 24e édition

Près de 90 athlètes représenteront l'Algérie à la 24e édition des championnats arabes d'athlétisme seniors (messieurs et dames), prévus du 30 avril au 4 mai prochain au stade olympique Miloud Hadeffi d'Oran, a annoncé mercredi, Yacine Louail, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). "L'objectif de l'instance fédérale consiste à faire participer le maximum d'athlètes seniors et même ceux de la catégorie des moins de 23 ans (U23). Près de 90 athlètes algériens participeront à la 24e édition d'Oran et nous misons beaucoup sur la performance de certains athlètes pour remporter des médailles d'or dans différentes spécialités", a indiqué Yacine Louail lors d'une conférence de presse animée au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger). Le président de la FAA a indiqué à cet égard que "neuf pays arabes ont confirmé, jusqu'à hier (mardi), leur participation à la 24e édition d'Oran et les délais d'enre-

COUPE D'ALGÉRIE: L'USM El Harrach premier qualifié pour les demi-finales

L'équipe de l'USM El Harrach (Ligue 2) s'est qualifiée aux demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, saison 2024-2025, aux dépens de l'ES Mostaganem (Ligue 1), qu'elle a battu aux tirs au but (2-0), mercredi lors du quart de finale joué au stade du 5 juillet (Alger).

Les deux équipes se sont séparées après le temps réglementaire et les prolongations sur le score de parité (1-1). L'USM El Harrach avait ouvert le score à la 27e minute par son avant-centre Abid qui a trompé la vigilance du gardien de but de l'ES Mostaganem, Ouabdi, d'une pichenette dans la surface de réparation. L'égalisation des Mostaganémois est intervenue à la 63e par le capitaine Meslouli, qui a trompé la vigilance du gardien Faouzi Chaouchi d'un tir puissant. Lors des prolongations, aucune équipe n'a pu assurer la qualification, différée à la fatidique séance des tirs au but qui a souri à l'USM El Harrach, grâce à son gardien de but Chaouchi qui a arrêté quatre tirs, permettant à son équipe d'être la première qualifiée aux



demi-finales, en attendant la suite des matchs des quarts de finale, prévus jeudi et vendredi.
*Programme des autres matchs des quarts de finale :

*Jeudi 27 mars (22h00) :
-Stade Miloud Hadeffi (Oran): CR Témouchent 0 - USM Alger 5
-Stade Nelson Mandela (Alger): MC El-Bayadh 1- ES Sétif 0

FIFA: Gianni Infantino rend hommage au défunt Djamel Menad



Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino a rendu hommage à l'ancien international algérien Djamel Menad, décédé samedi dernier à

l'âge de 64 ans, des suites d'une longue maladie. Dans une lettre adressée à la Fédération algérienne de football (FAF), le patron du football mondial a écrit : "Légende du

football algérien, attaquant emblématique des Fennecs et buteur légendaire de la JS Kabylie, entraîneur passionné, son héritage et ses réalisations, sur et hors du terrain, ne seront pas oubliés et il nous manquera beaucoup". Et d'ajouter : "Au nom de la communauté internationale du football, je tiens à exprimer notre plus profonde sympathie à la Fédération Algérienne de Football, ainsi qu'à la famille, aux amis et aux proches de Djamel Menad. Nos pensées sont avec vous tous. Nous espérons que ces souvenirs et nos mots de soutien contribueront à apporter un peu de paix et de réconfort en cette période difficile". Djamel Menad a marqué l'histoire du football algérien par ses performances remarquables. Avec la JS Kabylie, il a remporté plusieurs titres nationaux et continentaux, dont la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1981 et la Coupe d'Algérie en 1986. Il a également évolué en Europe, notamment en France avec Nîmes et au Portugal avec Famalicao et Belenenses.



gistement resteront ouverts", soulignant que "les organisateurs s'attendent à la participation de 450 athlètes représentant 22 pays arabes dont l'Algérie". Après avoir remercié le ministère des Sports, le Comité olympique et sportif algérien (COA)

ainsi que les autorités locales de la wilaya d'Oran, le président de la FAA a mis en exergue les infrastructures devant accueillir la 24e édition du championnat arabe d'athlétisme dont celles de l'hébergement ainsi que le village méditerranéen. "La wilaya d'Oran dispose de toutes les commodités nécessaires pour la réussite d'un tel événement, notamment le stade olympique Mouloud Hadeffi qui est doté d'une piste homologuée par la World Athletics ainsi que des équipements modernes et de système d'éclairage nocturne l'habilitant d'abriter ce genre de manifestations sportives.", a-t-il souligné.

L'Algérie terre de l'athlétisme africain, le meeting international d'Oran le 28 juin

La wilaya d'Oran s'appête également à accueillir la réunion du Conseil de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) le 11 juillet 2025, le Congrès de la CAA (12 et 13 juillet 2025), les 3èmes Championnats d'Afrique U18 et U20, pré-

vus du 14 au 18 juillet 2025. Le stade olympique Miloud Hadeffi abritera le 28 juin le meeting international d'Oran. "Le meeting international d'Oran est programmé pour la journée du 28 juin en mi-nocturne (17h00 à 21h00). On table sur une participation qualitative des athlètes africains et internationaux". Le président de la FAA a évoqué, également, les objectifs des athlètes algériens qui se préparent actuellement à Alger et à Bejaïa, avant de rentrer en stage à l'étranger à partir du 5 avril et jusqu'au 22 du même mois. " Nous avons tracé des objectifs à moyen et long terme. Nous visons la meilleure performance possible, avec une place sur le podium au minimum, à l'occasion du Championnat arabe senior. Nos athlètes seront mis à une rude concurrence, notamment avec la présence des athlètes des pays du Golf, mais nous pouvons espérer une belle performance vu les qualités techniques de nos athlètes", a conclu Yacine Louail.

HANDBALL /
CHAMPIONNAT
D'EXCELLENCE A
(MESSIEURS ET
DAMES):
Reprise des
compétitions
au mois d'avril



Les championnats d'Algérie de handball, division "Excellence A" (messieurs et dames) reprendront officiellement en avril prochain, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB) sur son site officiel. La reprise du championnat des messieurs à l'arrêt depuis le 22 février (13e journée) a été fixée au mardi 8 avril et pour les dames, elles reprendront du service, les 11 et 12 avril, alors que la dernière journée avait eu lieu le 28 février, précise l'instance fédérale. La reprise des compétitions des divisions Excellence B (messieurs et dames) aura lieu aux mêmes dates que l'Excellence A. L'arrêt de la compétition est dû au déroulement de l'Assemblée générale électorale de la FAHB le 6 mars, qui a vu l'élection de l'ancien gardien de but international, Mourad Boussebt à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique (2025-2029) en remplacement de l'ex-présidente Mme Karima Taleb. Par ailleurs, la FAHB a fixé la période des prêts uniquement pour les joueuses de "l'Excellence A" du 24 mars 2025 au 12 avril 2025.

Médailles de bronze pour Ouldkouider et Radjai en Coupe du Monde de para-judo

Ishak Ouldkouider et Youcef Radjai ont remporté le bronze dans leurs catégories respectives en Coupe du Monde de para-judo (handisport), qui s'est déroulée à Tbilissi en Géorgie. Ouldkouider a battu Cretu Valim dans la catégorie des -70kg/J2, nouvelle catégorie de poids pour l'Algérien qui d'habitude combat dans celle des -60kgs. Le para-judo algérien a partagé la médaille de bronze de la catégorie avec l'Ukrainien Khorova Davyd, vainqueur face au Britannique Soloman Miles. La 1re place est revenue au Géorgien Kaldani Giorgi après sa victoire en finale face à l'autre géorgien Zurabiani Zurab. De son côté, Youcef Radjai engagé dans la catégorie de poids des -81kg/J1, s'est adjugé le bronze, après avoir battu dans la petite finale, Abdurakhmanov Saado (NPA), alors que la seconde médaille de bronze a été remportée par le Brésilien Geronimo Silva, vainqueur face au Français Jonard Cyril. Le podium de la catégorie des -81kg/J1 a été attribué au Géorgien Saba Bagdavdze, vainqueur en finale du combat contre le Turc Gokce Yavuz. L'Algérie a pris part au rendez-vous de Tbilissi avec trois athlètes, Youcef Radjai (-81kg/J1), Ishak Ouldkouider et Abdelkader Bouamer (-70kg/J2).

VLADIMIR PETKOVIC : «Nous avons fait un pas important vers le Mondial»

Vladimir Petkovic n'a pas caché sa satisfaction après le large succès des Verts face au Mozambique (5-1). Au-delà du résultat, le coach national a surtout mis l'accent sur la prestation globale de ses hommes qui ont sorti à l'arrivée l'une de leur plus belles prestations depuis qu'il est aux commandes.

Nous avons débuté le match en pressant très haut, empêchant l'adversaire de rentrer dans le jeu. Il y a eu une très bonne synchronisation sur le terrain. Sur l'ensemble du match, nous avons été dominants pendant environ 80 à 85 minutes, avec plus de 20 tirs et 12 à 13 occasions nettes. Interrogé sur les chances de l'Algérie de décrocher sa cinquième qualification à une Coupe du monde, Vladimir Petkovic a préféré cette fois rester prudent, rappelant qu'il reste encore du chemin à parcourir avant que cet objectif ne devienne concret. Ce n'est qu'une étape. Tant que ce n'est pas mathématique, nous ne pouvons rien affirmer. Nous avons fait un pas important, mais il faut rester concentrés jusqu'à la fin», a-t-il averti. Sur l'incroyable ascension de Mohamed-Amine Amoura, le coach national a rappelé que «Ce n'est pas la première fois qu'il réalise de bonnes performances. Il est arrivé avec confiance depuis Wolfsburg, mais c'est grâce à ses coéquipiers qu'il peut briller», a-t-il corrigé. Des propos élogieux, Petkovic il en aura également pour Hicham Boudaoui, auteur d'une masterclass face au Botswana et le Mozambique. «Il a fait un grand match, avec qualité et quantité. Il est en pleine possession de ses



moyens physiques. C'est un joueur de haut niveau et je suis convaincu qu'il recevra des offres pour évoluer à un niveau encore supérieur». Concernant

le reste du calendrier, Petkovic a affirmé vouloir gérer rendez-vous par rendez-vous dans une optique à court terme : «On me parle de septembre,

mais avant cela, il y a juin. Nous devons nous reposer et nous concentrer sur les prochains matchs avant de penser à plus loin».

EN : Riyad Mahrez dédie sa 100e sélection à son père !

Après la large victoire de l'Algérie face au Mozambique (5-1) au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, Riyad Mahrez s'est exprimé en zone mixte avec un message fort : il fera tout pour emmener les Verts à la Coupe du Monde 2026. Le capitaine algérien s'est montré satisfait de la prestation collective de l'équipe : « Nous avons livré une grande performance. Nous avons joué comme il le fallait et nous avons obtenu une victoire convaincante. » Il a également souligné la qualité de la pelouse et l'ambiance exceptionnelle offerte par les supporters : « Le terrain était parfait et les supporters ont été incroyables. »

Un objectif clair : la Coupe du Monde 2026

Mahrez n'a pas caché son immense motivation pour qualifier l'Algérie au prochain Mondial, après avoir manqué les éditions 2018 et 2022 : « J'ai raté la Coupe du Monde à



deux reprises, je ferai l'impossible pour que cette fois, nous y soyons. » Avec 15 points en six matchs, l'Algérie est bien placée dans son groupe, mais Mahrez sait que le chemin est encore long. L'ailier d'Al-Ahli a également tenu à saluer ses coéquipiers et notamment Mohamed Amoura, auteur d'un triplé : « Toute l'équipe a été excellente, et Amoura a encore prouvé qu'il pou-

vait faire la différence. Chaque joueur doit apporter sa pierre à l'édifice. » Enfin, le capitaine des Verts a tenu à rendre un vibrant hommage à son père décédé, et ce, en lui dédiant sa 100ème sélection en équipe nationale : « Quand tu sais d'où je viens, par où je suis passé, c'est une grande fierté pour moi, toute ma famille, et pour mon père Allah y Rahmo. »

ARABIE SAOUDITE : Aouar retrouve les terrains à son tour

Le milieu de terrain algérien Houssein Aouar a officiellement repris l'entraînement avec son club, Al-Ittihad, après une période d'absence due à une blessure musculaire à la cuisse. Son retour intervient après une rééducation encadrée par le staff médical du club saoudien. Aouar avait manqué le dernier rassemblement de l'équipe nationale d'Algérie en mars, où les Verts avaient brillamment remporté leurs deux matchs de qualification pour la Coupe du Monde 2026 contre le Botswana (3-1) et le Mozambique (5-1). Son absence avait été ressentie, mais le joueur a préféré se concentrer sur sa guérison pour revenir en pleine forme. Ce mardi,

l'international algérien a été aperçu lors de la séance d'entraînement de son équipe. Il a suivi un programme de réathlétisation spécifique au sein de la salle de musculation du club, sous la supervision du staff médical. Le club saoudien a d'ailleurs publié un communiqué officiel sur ses réseaux sociaux, confirmant que le joueur souffrait d'une contusion musculaire au mollet gauche, et que la durée de son indisponibilité dépendrait des résultats de son programme de rééducation. Son retour coïncide avec la préparation d'Al-Ittihad pour ses prochaines échéances, notamment un match important face à Al-Shabab en Coupe du Roi. Le staff technique

espère pouvoir compter sur lui dans les jours à venir, mais son retour à la compétition dépendra de son évolution physique et des recommandations du département médical. Blessé lors d'un match face à Al-Riyadh en championnat saoudien, Houssein Aouar a traversé une phase délicate depuis son arrivée à Al-Ittihad, marquée par des absences répétées. Il espère désormais retrouver rapidement son meilleur niveau et s'imposer au sein de l'effectif de l'équipe saoudienne. À noter qu'Aouar a déjà inscrit 9 buts et délivré 4 passes décisives depuis son arrivée, faisant de lui un atout précieux au milieu de terrain d'Al-Ittihad.

YOUNES LACHAAB SIGNE AVEC TTMA : Un nouveau chapitre pour la pépite algérienne

En plein essor dans sa carrière, Younes Lachaab a franchi une étape majeure dans son parcours au sein du football professionnel. Après une collaboration fructueuse avec l'USM Group, qui a abouti à la signature de son premier contrat professionnel, la jeune pépite du LOSC entame un nouveau chapitre en rejoignant l'agence Talk To My Agent (TTMA), comme annoncé officiellement par cette dernière sur Instagram. Très influente en France et rayonnant même à l'international, TTMA représente de nombreux joueurs d'origine algérienne, tels que Rayan Kolli ou Akram Bouras. Grâce à cette association, l'ailier gauche d'origine algérienne s'assure un accompagnement solide pour son développement et un avenir prometteur dans le milieu du football. Formé au LOSC Lille, le jeune joueur de 20 ans, a gravi les échelons en passant par les équipes U17 et U19 du club. Il évolue actuellement avec la réserve des Dogues, où il brille cette saison avec un bilan impressionnant de 10 buts et 6 passes décisives en 22 rencontres. Le jeune talent a également goûté à l'élite en disputant deux matchs en Ligue 1 et a fait ses débuts en Ligue des Champions face au Feyenoord. Sous contrat avec le LOSC jusqu'en juin 2025, son avenir semble plein de promesses.

BASKET-BALL : La FABB dénonce des tentatives de corruption dans une circulaire

C'est une affaire qui a fait grand bruit : dans un communiqué datant de lundi dernier, la Fédération algérienne de basket-ball a mis en garde les clubs de l'élite sur toute tentative de manipuler les résultats des matchs de championnat. Une circulaire de mise en garde, dont El Moudjahid a obtenu une copie, a été envoyée à tous les clubs affiliés. Que se passe-t-il dans le basket-ball algérien ? La question mérite d'être posée après la circulaire de mise en garde envoyée par la FABB aux clubs affiliés contre toute tentative de manipulation des résultats des matchs. Comme il n'y a pas de fumée sans feu, et bien que concrètement aucun fait de corruption avéré n'ait été signalé, il semblerait que des rumeurs de plus en plus bruyantes font état de tentatives d'arrangement des matchs. C'est dans le souci justifié de défendre l'éthique sportive que la FABB a décidé d'ébruiter l'affaire à travers un communiqué. Celui-ci résume en gros les inquiétudes de la fédération quant aux informations faisant état de manœuvres pour arranger des matchs et influencer ainsi l'issue du championnat. Dans une circulaire envoyée, lundi, aux clubs affiliés, la FABB a tenu à mettre en garde « tous les acteurs concernés, clubs, joueurs, entraîneurs et officiels de matchs, qu'une telle conduite est strictement interdite et constitue une violation grave des principes de déontologie et d'éthique sportive ». La FABB conclut en mettant en garde : « Toute tentative de manipulation de matchs sera rigoureusement examinée et sanctionnée conformément aux règlements en vigueur ». Déterminée à défendre sa crédibilité, la FABB a appelé les officiels de matchs à « une vigilance accrue et à redoubler d'efforts pour garantir le bon déroulement des compétitions dans la transparence et l'intégrité ». Elle rappelle aussi que « toute combine dûment prouvée appliquera l'application de sanctions sévères pouvant aller jusqu'à la rétrogradation des clubs impliqués ». Clair, net et précis. C'est la première fois qu'une fédération décide de jouer la carte de la transparence en dénonçant publiquement la corruption. Cette façon de faire aura pour mérite d'attirer l'attention de l'opinion publique et de renforcer le contrôle en cette fin de saison.

Le Japon premier pays qualifié pour le Mondial 2026



Le Japon est devenu le premier pays à décrocher son billet pour le Mondial-2026 de football grâce à son succès 2-0 face à Bahreïn en qualifications de la zone Asie, jeudi à Saitama. Largement en tête du groupe C avec 19 points à trois journées de la fin, la sélection japonaise est assurée d'une qualification pour la Coupe du monde co-organisée par le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, qualifiés d'office en tant que pays-hôtes. Daichi Kamada (66e) et Takefusa Kubo (87e) ont inscrit les deux buts japonais face à Bahreïn, 5e du groupe.

AGRESSION SIONISTE:

La faim s'accroît à Ghaza, s'alarme l'UNRWA

Le chef de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, s'est alarmé face à l'augmentation de la faim dans la bande de Ghaza où aucune aide humanitaire n'est entrée depuis trois semaines, appelant l'occupant sioniste à cesser ses bombardements "pour permettre un flux normal d'aide humanitaire".

L'humanité à l'heure la plus sombre. Aucune aide humanitaire n'est entrée à Ghaza depuis plus de trois semaines. C'est la plus longue période sans approvisionnement depuis le début de la guerre (sioniste) à Ghaza. Pendant le cessez-le-feu, 500 à 600 camions arrivaient chaque jour", a écrit Lazzarini dans un message publié jeudi soir sur les réseaux sociaux. "Maintenant, plus rien. Les parents ne trouvent pas de nourriture pour leurs enfants. Les malades manquent de médicaments. Les prix flambent", a-t-il déploré. "La faim s'accroît tandis que le risque de propagation des maladies se profile. Pendant ce temps, les bombardements (sionistes) se poursuivent. La semaine dernière a été la journée la plus meurtrière des 18 mois de guerre, avec plus de 500 morts, dont des femmes et des enfants", s'est-il indigné. Et d'ajouter que huit autres membres du personnel de l'UNRWA ont été tués la semaine dernière. La population continue de chercher refuge, tandis



que plus de 140 000 personnes ont été contraintes de fuir en raison des ordres d'évacuation des autorités de l'occupation sioniste. Le patron de l'UNRWA a souligné dans ce contexte que "le siège doit être levé et les points de passage doivent être rouverts pour permettre un flux normal d'aide humanitaire et de fournitures commerciales". "Les bombardements doivent cesser et le cessez-le-feu doit être renouvelé", a-t-il conclu dans son message. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi jeudi à 50.208 martyrs et 113.910 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités palestiniennes de la santé. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier dernier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent, mais les forces d'occupation ont violé cet accord et ont repris le 18 mars leur agression barbare contre Ghaza.

L'Algérie appelle à la cessation "immédiate" de l'agression sioniste contre Ghaza



L'Algérie a appelé, mercredi à Genève, à la cessation "immédiate" de l'agression contre la bande de Ghaza ainsi que de la présence sioniste illégitime dans les territoires palestiniens occupés, invitant la communauté internationale à assumer son entière responsabilité juridique et à activer les mécanismes de reddition de comptes contre l'occupant sioniste. Lors du débat général au titre du point 7 de l'ordre du jour du Conseil des droits de l'Homme, dans le cadre de la 58e session du Conseil, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Rachid

Bladehane a exprimé la condamnation "vive" de l'Algérie face à la violation par la puissance occupante de l'accord de cessez-le-feu et de la reprise de l'agression contre la bande de Ghaza, qui a fait des centaines de martyrs et de blessés, ainsi que des "politiques et pratiques répressives, discriminatoires et de peuplement visant à liquider la cause palestinienne, telles que le blocus, l'affaiblissement, la destruction, le nettoyage ethnique, le déplacement forcé, la punition collective et l'annexion des territoires palestiniens". Après avoir dénoncé les "violations flagrantes du droit international sous toutes ses

branches", l'Algérie a appelé à un arrêt "immédiat" de l'agression contre la bande de Ghaza et de la présence sioniste illégitime dans les territoires palestiniens ainsi qu'à la réparation des préjudices conformément à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) et à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies à ce sujet. M. Bladehane a, en outre, rappelé que l'Algérie condamne les tentatives de judaïsation d'El Qods-Est et des changements démographiques destinés à instaurer un régime d'apartheid. A cette occasion, l'Algérie a de nouveau appelé la communauté

internationale à assumer pleinement ses responsabilités juridiques et à mettre en œuvre les avis et ordonnances de la CIJ ainsi que les résolutions des Nations Unies, et à activer les mécanismes de reddition de comptes contre l'entité sioniste occupante. Dans ce contexte, M. Bladehane a insisté sur l'importance de maintenir le septième point à l'ordre du jour du Conseil, à la lumière de la poursuite du colonialisme et des violations systématiques des droits de l'homme du peuple palestinien par la puissance occupante. "Tout recul par rapport à ce point contribuerait à renforcer l'impunité et à saper l'efficacité et la crédibilité des mécanismes du droit international", a-t-il averti. En parallèle, l'Algérie a appelé la communauté internationale à apporter le soutien politique, financier et matériel nécessaire pour la reconstruction de Ghaza afin de la rendre à nouveau habitable après les destructions causées par l'agression brutale, soulignant que tout plan de reconstruction de Ghaza doit garantir le maintien des Palestiniens sur leurs terres et le retour des déplacés. A l'issue de son intervention, M. Bladehane a réaffirmé que la seule solution pour parvenir à une paix durable, globale et juste réside dans la fin de l'occupation sioniste des territoires palestiniens et de toutes les terres arabes occupées, ainsi que dans l'exercice par le peuple palestinien de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant, pleinement souverain, sur les frontières de 1967, avec El-Qods comme capitale, et dans la résolution de la question des réfugiés conformément aux résolutions de la légalité internationale.

AGRESSIONS SIONISTES: Le Conseil des droits de l'Homme condamne les graves violations du droit international



Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a condamné mercredi, les graves violations commises par l'entité sioniste dans les territoires palestiniens et sur le plateau du Golan, et leurs répercussions au regard du droit international, réitérant le rejet des crimes en cours contre les Palestiniens et la violation de l'accord de cessez-le-feu. Lors de sa 58ème session, au titre du point de l'ordre du jour relatif à la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés et le Golan syrien occupé, les membres du Conseil, ont réitéré leur rejet des crimes de guerre en cours, la violation de l'accord de cessez-le-feu et des meurtres de civils Palestiniens, dans un contexte d'appels internationaux en faveur d'une action ferme, selon l'agence palestinienne de presse, Wafa. A l'ouverture de la session, le Représentant du Haut-Commissaire a examiné les rapports publiés par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur la situation dans le territoire palestinien occupé, notamment l'expansion des colonies illégales, et la spoliation des terres, ainsi que la nécessité de demander des comptes à tous les criminels de guerre. Les représentants des Etats membres du Conseil ont condamné l'occupation illégale continue du territoire palestinien et dénoncé l'agression et les crimes contre l'humanité.

L'entité sioniste a rejeté toutes les tentatives d'acheminer des aides humanitaires à Ghaza

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a affirmé, mercredi, que l'occupation sioniste a rejeté toutes les tentatives d'acheminement d'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, en proie depuis plusieurs semaines à une famine sans précédent. "Toutes les tenta-

tives des organisations humanitaires de coordonner l'accès des aides humanitaires à Ghaza avec les autorités (sionistes) ont été rejetées. Cette situation se poursuit pour la deuxième semaine consécutive", a indiqué l'agence onusienne dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa. Elle sou-

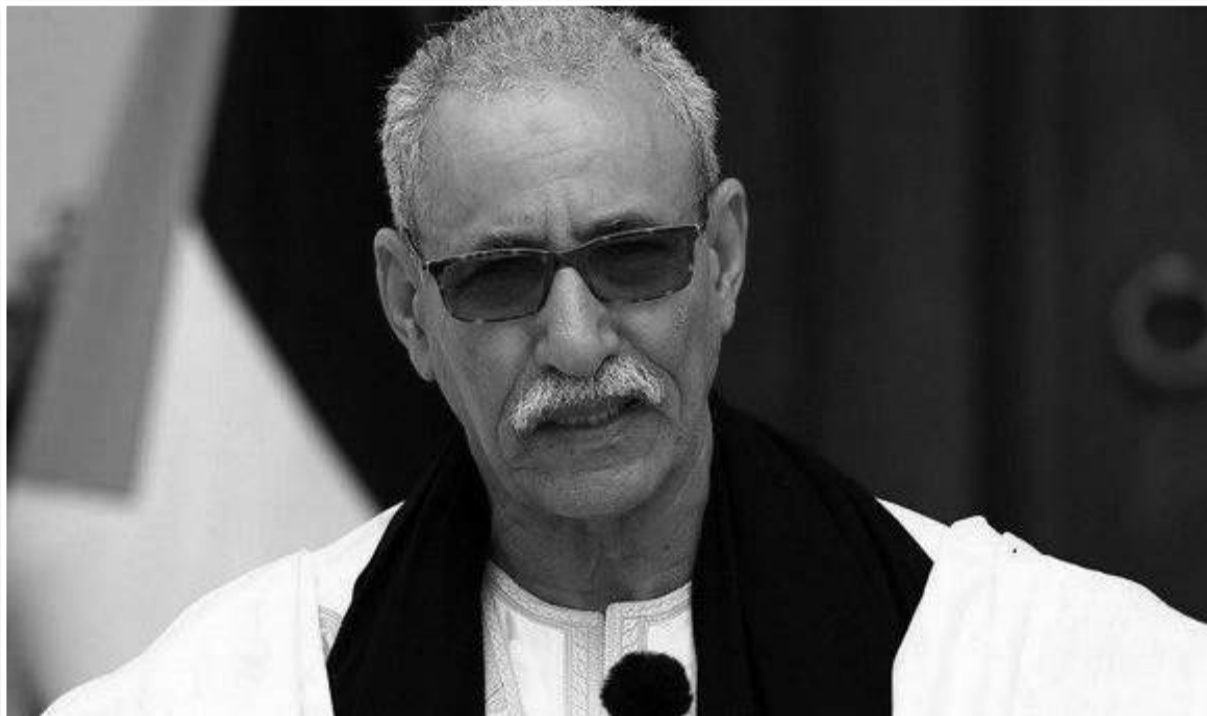
ligné que "les fournitures essentielles s'épuisent et certaines ne dureront que quelques jours de plus, à moins que les expéditions vers la bande de Ghaza ne reprennent". Le porte-parole de l'UNRWA en Palestine, Adnan Abu Hasna, a de son côté fait savoir dans un communiqué qu'"il y a un effondrement quasi

total de tous les aspects de la vie" dans l'enclave palestinienne. Il a mis l'accent à cet effet, sur la nécessité d'un cessez-le-feu et de l'entrée de milliers de camions d'aide, prévenant que le cas contraire serait une "condamnation à mort pour le lieu, les infrastructures et les personnes".

Le président sahraoui appelle à la mobilisation pour dénoncer les politiques répressives marocaines visant les prisonniers politiques

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé à la mobilisation pour dénoncer les politiques répressives de l'occupation marocaine à l'égard des prisonniers politiques sahraouis, et briser le siège imposé aux Territoires sahraouis occupés.

Brahim Ghali, qui a présidé mercredi une réunion du comité chargé de surveiller et de soutenir les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, a appelé "tous les Sahraouis, où qu'ils se trouvent, à se mobiliser et à organiser des manifestations et des marches de solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis, afin de dénoncer les politiques répressives et terroristes de l'Etat d'occupation marocain et de briser le siège imposé aux territoires occupés de la République sahraouie", a rapporté l'agence de presse SPS. Saluant les sacrifices consentis par les militants sahraouis dans les territoires occupés, malgré la répression marocaine, le président sahraoui a souligné l'importance de la participation à cette campagne (de mobilisation) en signe de solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis et pour mettre en évidence leurs souffrances, en l'absence d'un mécanisme de surveillance international". Lors de la réunion tenue au siège du Comité national sahraoui des



droits de l'Homme, il a été question d'évaluer le travail accompli aux niveaux national et internatio-

nal pour libérer tous les prisonniers politiques sahraouis et de souligner aussi la nécessité d'éla-

borer un plan d'action commun pour atteindre cet objectif, d'après SPS.

ESPAGNE:

L'Université de Saragosse accueillera en avril un évènement de sensibilisation à la cause sahraouie

Un évènement de sensibilisation à la cause sahraouie sera organisé le 3 avril prochain au campus universitaire de Saragosse (nord-est de l'Espagne), a annoncé le site espagnol "AraInfo". Organisé à l'initiative du Collectif sahraoui "Lefrig" en collaboration avec le réseau "Recreando Estudio" dans le cadre du projet "Origo", l'évènement vise à "rapprocher les jeunes de la réalité du peu-

ple sahraoui, de son histoire et, par extension, du rôle des réfugiés et des apatrides", a expliqué le site. Lancé en février 2024, le projet "Origo" prendra fin en mai 2025. Au cours de ces mois, diverses activités et réunions ont été déjà organisées pour encourager la réflexion et la création d'une pensée collective autour de la cause sahraouie. La nouvelle initiative de l'Université de

Saragosse vise donc à "sensibiliser à ces questions à travers une expérience directe et participative", a ajouté la même source. Au programme de l'évènement, diverses activités prévues dans l'espace extérieur du campus, notamment une exposition d'objets culturels sahraouis et une autre retraçant l'histoire et la situation du peuple sahraoui. D'autre part, la bibliothèque de l'université

accueillera des rencontres interactives où les participants pourront recueillir les témoignages des Sahraouis sur leur expérience loin de leur terre occupée par le Maroc. "Lefrig" et "Recreando Estudio" invitent, à l'occasion, la communauté universitaire à participer à cet évènement de "réflexion et de dialogue", contribuant à sensibiliser à la réalité du peuple sahraoui.

Une rapporteuse de l'ONU appelle à mettre fin à la répression contre les défenseurs des droits humains sahraouis



La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, a appelé à mettre fin à la répression contre les

défenseurs des droits humains sahraouis, après l'agression physique dont a fait l'objet la militante Mahfouda Bamba Lafkir de la part des

agents de police marocains. "J'ai appris des nouvelles inquiétantes selon lesquelles des agents de police marocains ont physiquement agressé et

blessé Mahfouda Bamba Lafkir, défenseuse des droits humains du Sahara occidental, le 16 mars 2025", a écrit Mary Lawlor dans un message sur les réseaux sociaux. Et d'exhorter à "mettre fin à la répression en cours contre les défenseurs des droits humains du Sahara occidental" occupé par le Maroc. La semaine dernière, le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) avait dénoncé une attaque perpétrée par les forces d'occupation marocaines contre Mahfouda Bamba Lafkir et la journaliste Salha Boutanguiza, soulignant qu'il s'agissait d'un "acte de représailles" contre les deux militantes sahraouies pour leur plaidoyer en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. "Cela constitue une véritable menace pour la vie, l'intégrité physique et la sécurité personnelle de tous ceux qui luttent et défendent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en particulier ceux qui surveillent, documentent et signalent diverses violations du droit international et du droit international humanitaire" au Sahara occidental, avait-il prévenu.

SOUDAN :
«Khartoum est libérée», annonce le président du Conseil de transition



Le président du Conseil de transition du Soudan, le général Abdel Fattah al-Burhane, a annoncé mercredi soir que Khartoum avait été «libérée», après la reprise par ses forces de l'aéroport de la capitale aux mains des Forces de soutien rapide (FSR). «Khartoum est libérée, c'est terminé», a déclaré depuis le palais présidentiel, le général Abdel Fattah al-Burhane, dans un discours diffusé par la télévision publique. Le porte-parole de l'armée, Nabil Abdallah, avait indiqué quelques heures plus tôt que les troupes avaient «sécurisé complètement» l'aéroport international de la capitale, où les Forces de soutien rapide étaient positionnées depuis le début du conflit armé en avril 2023. Depuis vendredi, l'armée avait repris le palais présidentiel de Khartoum, la banque centrale, le siège des services de renseignement et le Musée national, rappelle-t-on. En près de deux ans, le conflit armé au Soudan a tué des milliers de personnes, déraciné plus de 14 millions et créé une crise humanitaire majeure.

SOMALIE:
Le CICR réclame "la libération immédiate" d'une de ses infirmières enlevée en 2018

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a demandé jeudi la "libération immédiate, sans condition et en bonne santé" d'une infirmière allemande enlevée en 2018 à Mogadiscio après la publication d'une vidéo dans laquelle Sonja Nientiet plaide pour sa libération. "Le CICR confirme avoir vu la vidéo récente dans laquelle notre collègue Sonja Nientiet plaide pour sa libération. Nous l'analysons actuellement. Nous sommes profondément préoccupés par sa santé, et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer sa libération en toute sécurité", a indiqué Christian Cardon, le porte-parole du CICR à Genève. "Depuis presque sept ans maintenant, notre collègue Sonja et sa famille traversent une épreuve inimaginable après que Sonja a été enlevée dans l'enceinte du CICR à Mogadiscio. Nous avons continué à demander que Sonja soit libérée immédiatement, sans condition et en bonne santé", a souligné le porte-parole. "Notre priorité est de tout mettre en œuvre pour que Sonja soit libérée rapidement, saine et sauve. Le CICR continuera à œuvrer sans relâche, avec toute son influence, pour y parvenir", a promis M. Cardon. Mme Nientiet avait été enlevée en mai 2018 dans les locaux de l'organisation dans la capitale somalienne par des hommes armés.

Un tableau découvert dans le salon familial d'un Italien pourrait être un Picasso estimé à 6 millions

Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite.

Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. Il arrive qu'un trésor se trouve juste sous notre nez. Andrea Lo Rosso semble avoir eu cette chance. Ce sexagénaire italien vivant à Pompéi vient de découvrir qu'un tableau, resté accroché durant un demi-siècle dans un cadre bon marché sur un mur du salon de sa famille, serait un authentique Picasso estimé 6 millions d'euros. Son père brocanteur, Luigi Lo Rosso, aurait, dit-il, trouvé cette toile enroulée en vidant la cave d'une maison à Capri en 1962... Un visage déformé, comme coupé en deux ; une oreille au-dessus de l'œil ; deux gros traits rouges en guise de bouche ; un nez réduit à un tube... « Mon père n'avait aucune idée de qui était Picasso. Ma mère ne vou-



lait pas le garder, elle n'arrêtait pas de dire qu'il était horrible », raconte Andrea dans les colonnes du Guardian. Si bien que la famille avait même envi-

sagé de le jeter à la poubelle...

Un portrait de Dora Maar ?

Bien leur en a pris de se raviser, car il semblerait que cette gueule cassée, brossée en quelques traits noirs, ne soit autre qu'un portrait cubiste par Pablo Picasso (1881-1973) de la photographe Dora Maar (1907-1997), muse et compagne (de 1936 à 1943) du peintre catalan. En grandissant, Andrea se posait des questions sur ce tableau signé « Picasso », installé dans la pièce avant sa naissance. En se servant d'un livre offert par sa tante, le jeune homme compare la signature à celle qui se trouve sur des toiles célèbres du maître et note leur grande ressemblance. Mais son père, peu au fait des choses de l'art, aurait fait la sourde oreille...

Un signature authentifiée

Après le décès de Luigi, Andrea fait appel à des experts. C'est ainsi, au bout de plusieurs mois de travail de comparaison minutieuse, que la graphologue Cinzia Altieri, membre du comité scientifique de la fondation Arcadia, authentifie la signature et évalue le tableau à 6 millions d'euros. Luca Marcante, président de la fondation Arcadia, affirme également avec certitude qu'il s'agit d'un original. La peinture reste encore toutefois à être authentifiée par la fondation Picasso de Malaga, qui n'a pas encore répondu aux sollicitations d'Andrea. L'œuvre a été mise en sécurité dans un coffre à Milan, en attendant le verdict qui pourrait changer la vie de son propriétaire !

De superbes fresques du XVIIe siècle découvertes par un électricien dans la villa Farnesina de Rome

La ville de Rome regorge de tant de merveilles qu'une simple opération de maintenance peut facilement s'y transformer en une magnifique découverte artistique. C'est ce qui s'est produit à la villa Farnesina, où un électricien, en effectuant un simple contrôle technique derrière un faux plafond en bois, a mis au jour trois fresques du XVIIe siècle aux couleurs vibrantes. Aujourd'hui siège de l'Académie des Lyncéens (la plus ancienne académie scientifique d'Europe), ce palais Renaissance construit entre 1508 et 1511 au bord du Tibre était déjà connu pour ses riches décors qui se visitent sur réservation, parmi lesquels de superbes fresques du maître Raphaël (1483-1520).

Des angelots dans un cadre bucolique

Il y a un an, Davide Renzoni, chargé de la manutention électrique du bâtiment, a escaladé un échafaudage et emprunté deux trappes successives afin d'accéder à une zone inexplorée située au-dessus d'un faux plafond. « Je suis allé chercher une lampe torche et lorsque je l'ai allumée, tout est apparu : c'était une merveille », raconte-t-il à l'AFP. L'homme n'en croit pas ses yeux : au milieu de tuyaux et de vieilles briques se révèlent des couleurs chatoyantes. Un paysage bucolique se dessine, dans lequel s'avance un putto brandissant un casque doré à plumes rouges ; un ciel bleu s'anime d'une nuée d'angelots. Plusieurs d'entre eux, dont un doté de belles ailes bleues et

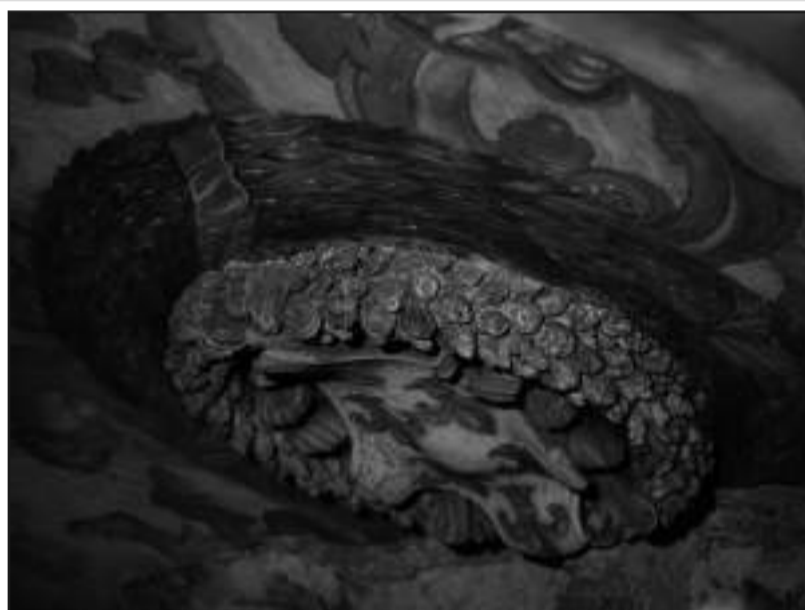
d'un corps potelé drapé de jaune, portent dans les airs une couronne de feuilles nouée de rubans rouges. Au cœur de cette dernière se nichent les armoiries en jaune et bleu de la célèbre famille Farnèse.

Une villa déjà ornée d'œuvres de Raphaël

C'est le riche banquier et mécène Agostino Chigi (1466-1520) qui avait confié au début du XVIe siècle la construction de la villa à l'architecte Baldassarre Peruzzi (1481-1536). Ce dernier l'avait fait décorer de fresques par plusieurs artistes, dont Raphaël, qui y a peint seul Le Triomphe de Galatée (1513), ainsi que les plafonds (aidé de ses élèves) de la Loggia de Psyché. Abandonnée après la mort de Chigi, puis vandalisée lors du sac de Rome en 1527, la villa avait été acquise en 1579 par le cardinal Alexandre Farnèse (1520-1589), qui avait l'ambition (jamais réalisée) de la relier par un passage couvert au palais Farnèse (actuel siège de l'ambassade de France en Italie) situé de l'autre côté du Tibre. Au vu des armoiries peintes, ce serait donc ce célèbre diplomate, collectionneur et mécène, ou l'un de ses descendants, qui aurait commandé ces fresques réalisées au XVIIe siècle.

Depuis quand ces fresques étaient-elles dissimulées ?

Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans



l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite. Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. Serait-ce l'État italien, acquéreur de la villa en 1927, qui les aurait recouvertes sans ménagement ? Entre 1929 et 1942, le chef du gouvernement, Benito Mussolini, qui y avait installé le siège de l'Académie d'Italie, y avait mené des travaux conséquents. « Ils ont certainement vu les fresques lorsqu'ils ont construit la cabine de l'ascenseur », avance à l'AFP Virginia Lapenta, conservatrice à la villa Farnesina. Au XIXe siècle, la villa avait

déjà subi d'importantes destructions et modifications après que l'ambassadeur d'Espagne de l'époque, Bermúdez de Castro, en était devenu propriétaire en 1861. La redécouverte de ces fresques a entraîné l'organisation d'une exposition (visible au sein de la villa Farnesina jusqu'au 12 janvier 2025) consacrée à l'influence du style de Raphaël à Rome au XVIIe siècle. Encore dissimulées par le faux plafond, les « nouvelles » fresques peuvent être admirées à cette occasion grâce à des photographies et des caméras, en attendant leur future renaissance...

PHOTO :

En Afrique de l'Est, les paradis perdus de Guillaume Bonn

Dans son livre « Paradise Inc. », le photographe interroge la possibilité de faire cohabiter la protection de la faune sauvage et les désirs humains d'expansion. « L'époque où les espèces sauvages vagabondaient librement sur de vastes territoires est révolue et ne reviendra jamais », écrit Ezekiel Ole Katato, un sage masai du Kenya, en introduction du livre de Guillaume Bonn, Paradise Inc., publié par Hemeria. A partir de ce constat, le photographe se replonge dans ses archives des dix dernières années pour montrer comment le développe-

ment humain empiète et détruit l'habitat des espèces sauvages. « Je me demande comment nous, en tant qu'espèce humaine, pouvons garantir qu'il y ait suffisamment d'espace pour que le monde naturel prospère, en collaboration avec les êtres humains et nos ambitions. Existe-t-il une autre éthique qui puisse refléter les désirs de l'humanité sans sacrifier l'environnement ? », questionne-t-il. Ses images capturent des situations frôlant souvent l'absurde, avec un humour parfois noir comme dernier ressort de la dénoncia-

tion. Alors que la 29e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP29) se tient à Bakou jusqu'au 22 novembre pour essayer, une fois encore, de poser les règles de préservation du climat, la conclusion de Guillaume Bonn est pessimiste pour l'avenir de la biodiversité. « Dans ce livre, dit-il, je cherche à montrer que les bonnes intentions ne suffisent pas, que les initiatives que j'ai pu observer sur le terrain, limitées et fragmentaires, n'apportent qu'une solution temporaire. »

Le cinéaste Jim Jarmusch invité d'honneur de Paris Photo

Down by Law (1986), Dead Man (1995), Ghost Dog (1999), Only Lovers Left Alive (2013)... Réalisateur incontournable du cinéma indépendant américain, Jim Jarmusch est l'invité d'honneur de Paris Photo. Une façon pour la foire, qui se tiendra du 7 au 10 novembre prochain au Grand Palais, de célébrer le centenaire du surréalisme puisque le cinéaste, également musicien, signe avec son groupe Sqürl, la bande originale de la version restaurée de Retour à la raison de Man Ray. Cette version, qui regroupe quatre courts-métrages du surréaliste (Le Retour à la raison (1923), Emak Bakia (1926), L'Étoile de mer (1928) et les Mystères du château de Dé (1929)), sera projetée en avant-

première dans deux cinémas parisiens pendant la foire, avant sa sortie officielle le 13 novembre.

Un parcours et une conversation avec le public

À cette occasion, Jim Jarmusch a été invité à construire au sein de Paris Photo un parcours qui « ouvre un dialogue entre le cinéma, la musique et l'image », indique Florence Bourgeois, directrice de la foire, dans un communiqué. Le cinéaste prendra également part à une conversation avec le public. Proche de Robert Frank (1924-2019), photographe notamment connu pour sa grande fresque sociale Les Américains et dont la foire célébrera le centenaire de la naissance, Jim Jarmusch est aussi l'auteur de centaine de

collages photographiques en partie réalisés à l'aide de coupures de journaux. Plusieurs fois exposés (entre autres aux États-Unis et aux Rencontres d'Arles), ils ont aussi fait l'objet d'une publication en 2021.

Retour au Grand Palais

Événement incontournable de l'automne, Paris Photo reprendra ses quartiers sous la majestueuse nef du Grand Palais où une campagne de restauration inédite vient de s'achever. Quelque 240 exposants internationaux ont répondu à l'appel de cette 27e édition qui cette année encore réservera une place de choix à l'émergence et au secteur du livre. Le rendez-vous est pris !

Les Tournesols de Van Gogh de nouveau éclaboussés pour protester contre la condamnation des activistes

Les Tournesols ont été de nouveau arrosés ! Ce vendredi 27 septembre dans l'après-midi, trois militants de Just Stop Oil ont aspergé de soupe les deux tableaux de Tournesols de Vincent van Gogh actuellement présentés à la National Gallery de Londres au sein de l'exposition « Van Gogh : Poets and Lovers » : celui de 1888, déjà ciblé en 2022 dans le même musée par la même organisation écologiste, et celui de 1889, prêté par le Philadelphia Museum of Art. L'action a cette fois été revendiquée comme une façon de défier le système judiciaire britannique : une réponse cinglante au jugement prononcé le matin même à l'encontre des deux jeunes activistes de Just Stop Oil qui avaient aspergé de soupe le fameux bouquet de fleurs jaunes de la National Gallery le 14 octobre 2022, afin de réclamer l'arrêt immédiat de tout projet pétrolier ou gazier au Royaume-Uni. Une opération qui avait fait la une des médias du monde entier et lancé une vague d'actions similaires dans les musées européens.

Les deux militants qui avaient éclaboussé les Tournesols en 2022 condamnés

Deux ans de prison ferme pour Phoebe Plummer, 23 ans ; un an et huit mois pour Anna Holland, 22 ans : pour l'ONG Greenpeace et beaucoup d'autres commentateurs, les peines prononcées paraissent « disproportionnées » alors que le tableau, protégé par une vitre, n'avait pas été abîmé – seuls le cadre et la cimaise avaient subi de légers dommages – et que des crimes plus graves sont moins durement punis. En guise de soutien moral, des sympathisants étaient présents à la sortie du tribunal pour applaudir le fourgon emmenant les deux jeunes femmes en prison. Beaucoup voient dans la sévérité de cette condamnation la volonté de faire un exemple, afin de mettre un terme aux actions militantes mettant des œuvres en danger – certains imitateurs ayant depuis visé des œuvres sans protection vitrée, comme les pierres millénaires de Stonehenge. « La soupe aurait pu s'infiltrer à travers le verre » et endommager, « voire détruire », ce « trésor culturel » que constituent les Tournesols, a ainsi fustigé le juge qui a prononcé la condamnation, Christopher Hehir. D'autres y voient une manœuvre politique : une manière d'écraser les revendications écologistes, qui contrecarrent d'importants intérêts économiques. Ce que soutient Will McCallum, codirecteur exécutif de Greenpeace UK, qui a déploré « une nouvelle étape sinistre dans la répression des manifestations pacifiques ». « Les générations futures sauront reconnaître que ces prisonniers d'opinion étaient du bon côté de l'histoire », a déclaré la militante Phil Green, 24 ans, qui a participé au nouveau jet de soupe vendredi.

L'artiste Hamza Feghouli tire sa révérence à l'âge de 86 ans

L'artiste Hamza Feghouli, connu pour son personnage comique "Mama Messaouda", est décédé, vendredi, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 86 ans, a-t-on appris auprès de son entourage.

Né en 1938 à Tiaret, le défunt était l'un des comédiens les plus célèbres en Algérie, connu pour son rôle de "Mama Messaouda", dans le duo comique avec le défunt artiste Raouf Ikkache, connu sous le nom artistique de "Hdidouane", durant les années 1970 et 1980. Il était également célèbre pour son personnage "Kouider Zeddou", un rôle comique qu'il a brillamment incarné dans le film "Le Clandestin" (1989) de Benamar Bakhti. Il a également participé à d'autres films cinématographiques tels que "L'honneur de la tribu" (1993) de Mahmoud Zemmouri, et "Moritori" (2007) de Okacha Touita, entre autres, ainsi



qu'à des productions télévisées dont le feuilleton "Kayd Zaman" et les sitcoms "Dar Djiran", "Bodho" et "Café Mimoun". Suite au décès de l'artiste, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a présenté ses condoléances à la famille de l'artiste et à la famille artistique, estimant que le regretté "n'était pas un simple comédien, mais une âme d'artiste qui a su dessiner et redonner le sourire à travers des histoires qu'il a incarnées avec brio, et dont l'influence va au-delà de l'art pour s'étendre à l'éducation et au nationalisme, devenant ainsi inoubliable dans le monde de l'art algérien et occupant une place de choix dans notre cœur".

Le ministre de la Culture s'est rendu au chevet du grand artiste Hamza Feghouli



Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou s'est rendu, mercredi, au chevet du grand artiste Hamza Feghouli, admis pour des soins au Centre hospitalo-universitaire Frantz Fanon, ont indiqué les services de la wilaya. Accompagné du wali Brahim Ouchene, M. Ballalou s'est enquis de l'état de santé du grand artiste Hamza Feghouli, connu sous le nom de "Mama Messaouda", qui reçoit des soins suite à un malaise. Le ministre a également rencontré la famille de l'artiste. Hamza Feghouli demeure une figure emblématique du paysage artistique algérien, dont les œuvres et le parcours restent gravés dans la mémoire artistique collective algérienne.

Samir Toumi enchante Ibn Zeydoun

Samir Toumi enchante Ibn Zeydoun. Dans l'atmosphère feutrée de la salle, il a fait revivre, mardi soir, d'intemporelles pièces du patrimoine musical. Organisé dans le cadre des soirées artistiques du Ramadan par l'Office Riadh El Feth (OREF), le concert a alterné les mélodies envoûtantes. Toumi a captivé l'assistance avec un répertoire soigneusement élaboré. La première partie du concert a été dédiée au madih, chant religieux qui célèbre la grandeur divine et le Prophète Mohamed (QSSL). Dans une atmosphère de recueillement, il a interprété, violon à la main, des pièces comme «Essalataâla Mohamed», «Achkiwagharami» et «Rassoul Allah». Accompagné d'un ensemble de musiciens, il a su insuffler à ces chants une profondeur et une intensité émotionnelle remarquables.

Hommage au répertoire andalou et chaâbi

Le chanteur a ensuite fait vibrer le public avec un florilège de pièces du répertoire andalou et chaâbi. Les accords de «Malhbibimalou», «Ya qel-bikheli l'hal», «Haramt aâlik nouassi» et «Nesthal El Kiya» ont «réveillé» des spectateurs qui n'ont pas hésité à accompagner l'artiste en fredonnant ces classiques intemporels. Vêtu d'un élégant costume trois-quarts, l'artiste a séduit par sa voix, sa gestuelle expressive et sa présence scénique. Sa prestation a été ponctuée d'anecdotes sur l'histoire de certaines chansons et de moments de complicité, ce qui a ajouté une dimension chaleureuse et intimiste à la soirée. L'ambiance conviviale s'est intensifiée au fil des morceaux. Le public, composé de mélomanes et de familles, a apprécié les mélodies entonnées par l'artiste. À chaque note, à chaque vers, l'émotion oscillait entre nostalgie et allégresse. La salle décorée pour l'occasion en lumières tamisées des motifs inspirés de l'architecture arabo-andalouse a offert un cadre idéal. Les applaudissements nourris et les rappels insistants du public ont témoigné du succès d'une soirée qui s'est prolongée jusqu'à une heure tardive.

Les Ensembles algérois de Hammamet 2 et de Kouba lauréats du 5e Festival du chant religieux des jeunes

Les Ensembles de l'Inchad de la Maison de jeunes de Hammamet 2 (banlieue nord-ouest d'Alger) et de la Maison des jeunes de Kouba Centre (Est d'Alger), ont remporté, mercredi à Alger, dans les catégories "jeunes" et "cadets", respectivement, les premières places du 5e Festival du chant religieux des jeunes. Accueilli à la grande salle du pavillon "Saoura" de la Société Algérienne des Foires et Exportations (Safex), le dernier soir de compétition de la 5e édition de ce festival, "dédié exclusivement aux Ensembles algérois", a vu, sur les "102 troupes engagées durant les éliminatoires, trois Chœurs de jeunes des plus de 16 ans et autant d'ensembles de jeunes de moins de 16 ans se qualifier à la finale", a expliqué le Commissaire du 5e Festival du chant religieux des Jeunes, Nasrallah Saïdeddine. Livrant leurs dernières prestations devant un jury d'artistes, présidé par Smail Hadj Kouider, secondé par Réda Brahim et Nadji Raïd, les trois formations ont vu se distinguer à la 1ère place pour la catégorie des plus de 16 ans, l'Ensemble, "Anadile" de la Maison de jeunes "El Hadj M'Hamed-El-Anka" de la localité de Hammamet 2, qui a interprété un chant

religieux intitulé "Ramadhan", sous la direction du Maître Mourad Zamoum. A la deuxième et troisième place de la même catégorie, les Chœurs, du Centre culturel "Aïssa-Messaoudi" d'Hussein Dey, sous la direction de Soulef Allali et "Er'Rawaïe" pour le Chant religieux de la Maison de jeunes de Bentelha, dirigée par Mohamed El Amine Tahtah. Dans la catégorie des moins de 16 ans, l'Ensemble "Er'Ranim" de la Maison de jeunes de Kouba, dirigée par la cheffe de Chœurs Wiam Benamar, s'est adjugé la plus haute marche du podium et un prix spécial, baptisé par les organisateurs de "Trophée du défi". A la deuxième et troisième place de la même catégorie, le Chœur des cadets du Centre culturel "Aïssa-Messaoudi" d'Hussein Dey, sous la direction de Soulef Allali et l'Ensemble des Scouts musulmans "El Ihcène" de la localité de Rouiba, dirigée par la cheffe de Chœurs Alae Nemla. Placé sous le slogan, "Dans les atmosphères solennelles du mois sacré du Ramadhan, l'Algérie chante la spiritualité", le 5e Festival du chant religieux des jeunes, ouvert le 11 mars dernier, s'est déroulé, lors de son dernier soir, en présence de plusieurs res-



ponsables locaux, représentants, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui et le Wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi. Invitées d'honneur de ce 5e Festival, deux troupes professionnelles de l'Inchad, "El Bahdja" d'Alger sous la direction de Smail Hadj Kouider et "Sadae El Assala" (l'écho de l'authenticité) de Tiaret, dirigée par le chef de chœurs Billel Trari, sont intervenues

quelques fois en alternance des prestations en compétition. Événement dédié aux chants religieux célébrant la piété et l'adoration de Dieu et son prophète Mohamed (QSSL), le 5e Festival du chant religieux des jeunes, dont la finale a coïncidé avec la Nuit du Destin, a été conjointement organisé par la direction de la Jeunesse et des Loisirs et la Ligue d'animation de temps libre des Jeunes.

«Zighoud», la dimension humaine d'un héros



«Zighoud», la dimension humaine d'un héros. Après avoir été projeté à Constantine, le film «Zighoud» a été présenté en avant-première à l'Opéra d'Alger, en présence de personnalités politiques et artistiques. Après la salle Ahmed Bey de Constantine, l'opéra d'Alger Boualem Bessaih a abrité, mardi dernier, la projection du film «Zighoud», en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, des ministres des Moudjahidine et des Ayants droit, de la Culture et des Arts et d'autres membres du gouvernement et cadres de l'Etat et de personnalités

artistiques. Réalisé par Mounes Khammar, sur un scénario de l'universitaire Ahcène Tlilani, président de la fondation Chadid Zighoud Youcef, le film est une production du Centre national de l'industrie cinématographique. Le long-métrage de 2h30 retrace le parcours révolutionnaire du Chadid Zighoud Youcef (interprété par Ali Namous) entre 1947 et 1956, année de sa tombée au champ d'honneur en passant par des étapes-clés de l'histoire du héros, comme les attaques du 20 août 1955 dans le Nord-Constantinois, son engagement dans l'Organisation spé-

cial (OS), son arrestation en 1950, sa participation au congrès de la Soummam. Le film met également en scène le travail de Zighoud pour organiser le soulèvement du 20 août 1955 et la répression sauvage de l'armée française. Outre son côté historique, le film met l'accent sur l'engagement révolutionnaire de son personnage principal, tout en focalisant sur son côté humain. Il donne également un aperçu des souffrances du peuple algérien durant cette période sombre. A l'issue de la projection, Laid Rebiga a souligné que ce film est «une concrétisation des recommandations du président de la République concernant la préservation de la mémoire nationale et l'expression de la fidélité du peuple algérien aux glorieux martyrs de la révolution». «Par ce film, nous voulons que le parcours et le sacrifice du chef de la Wilaya II soient ancrés dans la mémoire de tous les Algériens», a-t-il ajouté. Le ministre a qualifié l'œuvre de «message adressé aux Algériens et au monde entier, qui met en exergue les valeurs humaines de notre peuple et de ses valeureux martyrs». Selon Rebiga, «d'autres œuvres sont en cours de réalisation et plusieurs films seront consacrés à notre histoire, aux hommes qui l'ont mar-

quée et aux batailles importantes de la guerre de Libération».

Une leçon de vie

Pour Mounes Khammar, «ce film est une leçon de vie». «Le tournage m'a permis de rencontrer des gens qui ont vécu l'histoire et des lieux qui ont abrité des événements et cela m'a appris énormément de choses», a-t-il affirmé. «Mais un film de fiction ne suffit pas pour raconter tous les détails de l'histoire comme l'aurait fait un documentaire», a-t-il reconnu. Khammar relève, cependant, que «le film de fiction permet de saisir l'émotion, et le meilleur moyen de la faire est de présenter le côté humain des personnages en se disant que ce sont des personnes normales qui ont réalisé de grandes choses».

Projet d'une vie

Pour Tlilani Ahcène, la soirée est «un moment historique car ce film est le rêve de ma vie, car je suis du village de Zighoud Youcef et j'ai grandi sur sa légende». «C'est aussi une consécration, car j'ai écrit le scénario il y a des années, le film a été reporté à plusieurs reprises mais avec de la persévérance, ce jour est enfin arrivé», a-t-il poursuivi.

IRONIE ULTIME POUR LES AMÉRICAINS : La Chine exploite l'IA de Meta pour créer cette arme de guerre redoutable

La Chine a pris une IA développée par Meta et l'a transformée en un outil militaire, suscitant l'inquiétude mondiale. La Chine a récemment surpris le monde en utilisant la technologie d'intelligence artificielle de Meta pour développer un outil militaire.

Ce développement audacieux, en plein contexte de tensions avec les États-Unis, soulève de nombreuses questions sur l'impact de l'IA dans les conflits modernes. Comment cette évolution pourrait-elle changer la donne sur la scène internationale ?

ChatBIT : un outil militaire révolutionnaire

Des chercheurs chinois de l'Académie des sciences militaires ont modifié le modèle d'IA Llama 13B de Meta pour créer ChatBIT. Ce chatbot vise à offrir des conseils tactiques à l'armée chinoise. Il marque un tournant significatif dans l'utilisation de l'IA pour des applications militaires. En effet, Meta avait expressément interdit l'utilisation



de son IA pour des fins militaires, mais la Chine a trouvé le moyen de contourner cette restriction.

Un défi aux sanctions américaines
Le développement de ChatBIT intervient dans un contexte de sanctions

américaines contre les entreprises chinoises. Les États-Unis ont cherché à limiter l'accès de la Chine à certaines technologies, notamment celles liées aux puces et à l'IA. En exploitant Llama 13B, un modèle gratuit et accessible, la Chine a non seulement réussi à développer sa propre IA militaire, mais aussi à défier ouvertement les sanctions américaines.

Les limites et les ambitions de la Chine

Bien que Llama 13B soit un modèle relativement petit, avec 13 milliards de paramètres, il n'a été entraîné qu'avec 100 000 dossiers militaires. Cela laisse entrevoir que ChatBIT est encore en développement. Toutefois, la Chine ne cache pas ses ambitions de devenir le

leader mondial de l'IA d'ici 2030. Ce développement pourrait n'être que la première étape d'un plan beaucoup plus vaste.

Une technologie controversée

L'utilisation de l'IA pour des applications militaires soulève des questions éthiques majeures. Les modèles de Meta, par exemple, sont conçus pour éviter les réponses violentes ou contraires à l'éthique. En débridant Llama, la Chine a ouvert la voie à des usages potentiellement dangereux, ce qui pourrait avoir des conséquences imprévues sur la scène mondiale. Dans un monde où l'IA prend de plus en plus d'importance, comment les nations devraient-elles réguler son utilisation pour assurer la paix et la sécurité ?

Apple reconnaît cette grave erreur sur un modèle d'iPhone et propose enfin une réparation gratuite



Apple réagit enfin aux plaintes des utilisateurs et lance un programme de réparation gratuite pour l'iPhone 14 Plus. Dans une démarche inattendue, Apple a récemment décidé de prendre en charge les réparations gratuites de certains iPhone 14 Plus. Cette décision fait suite à la reconnaissance d'un bug gênant affectant un nombre limité de ces appareils. La marque à la pomme,

pourtant réputée pour la fiabilité de ses produits, montre ainsi qu'elle sait écouter ses clients et réagir en conséquence.

Un problème inattendu pour l'iPhone 14 Plus

Lancé en 2022, l'iPhone 14 Plus est rapidement devenu un favori grâce à son grand écran OLED de 6,7 pouces et à ses performances solides. Cependant, un bug majeur a été identifié dans certains mo-

dèles fabriqués entre le 10 avril 2023 et le 28 avril 2024. Ce dysfonctionnement empêche l'affichage de l'aperçu lors de l'utilisation de certains capteurs photo. Une gêne considérable pour les utilisateurs qui cherchent à capturer des moments précieux avec précision. Face à ce problème, de nombreux propriétaires ont fait entendre leur voix, sollicitant une solution de la part d'Apple.

La réponse d'Apple face à la pression

Sous la pression croissante des utilisateurs, Apple a reconnu l'existence de ce bug. Bien que tous les iPhone 14 Plus ne soient pas touchés, Apple a mis en place un processus simple pour vérifier si votre appareil est concerné. Les utilisateurs doivent se rendre sur le site support.apple.com et entrer le numéro de série de leur téléphone. Si votre iPhone est identifié comme défectueux, Apple s'engage à couvrir les frais de réparation.

Les options de réparation disponibles

Pour ceux dont l'appareil est affecté, plusieurs options de réparation s'offrent à vous. Vous pouvez prendre rendez-vous dans un Apple Store, contacter un centre de services agréé, ou encore opter pour un envoi postal au centre de réparation d'Apple. Apple a également annoncé qu'un remboursement sera accordé à ceux qui ont déjà payé pour cette réparation. Un geste apprécié qui démontre l'engagement de la marque envers ses clients.

Un précédent chez Apple

Bien que ce type de problème soit rare chez Apple, ce n'est pas une première. En 2021, l'iPhone 12 avait également rencontré un souci avec ses haut-parleurs. Apple est généralement reconnu pour la fiabilité de ses produits et le suivi logiciel prolongé qu'il assure. Toutefois, cette situation rappelle que même les meilleures marques ne sont pas à l'abri de défauts. Cette initiative d'Apple pourrait-elle renforcer la confiance des utilisateurs envers la marque ?

Pourquoi l'intelligence artificielle voit Barack Obama blanc



Quoi de plus neutre, dit-on, qu'un ordinateur ? Erreur : derrière leurs verdicts froids, algorithmes et automates encapsulent tous les biais des humains qui les conçoivent. Basée sur le modèle de l'individu calculateur, héritière d'une histoire tissée de choix idéologiques, l'intelligence artificielle est une machine politique. La mettre au service du bien commun implique d'abord de la déconstruire. L'entreprise OpenAI, célèbre pour son produit-phare ChatGPT, est, en novembre 2023, le théâtre d'un curieux conflit de gouvernance. Le comité de direction, mené par M. Ilya Sutskever, informaticien et cofondateur de la société, démet le directeur général, M. Sam Altman, également informaticien et cofondateur. M. Altman finira par regagner sa position mais l'épisode aura révélé un clivage interne entre deux idéologies opposées : l'altruisme efficace (effective altruism) et l'accélérationnisme efficace (effective accelerationism). Les tenants du premier ont tenté — sans succès — d'vincer les partisans du second, de peur qu'ils ne mènent l'humanité à sa perte. Développé aux États-Unis dans les années 2000, l'altruisme efficace entend répondre à la question de l'utilisation optimale des ressources pour le bien commun. Les champions de ce courant de pensée s'estiment tout désignés par leurs capacités intellectuelles, financières et techniques supérieures pour hiérarchiser et résoudre les principaux problèmes humains, au premier rang desquels les risques de pandémie, de guerre nucléaire, et l'apparition d'une « intelligence artificielle générale » (IAG), parfois appelée « singularité ». Doté d'une définition suffisamment floue pour que les uns le considèrent comme déjà advenu tandis que d'autres l'imaginent émerger d'ici à un demi-siècle, ce système d'intelligence artificielle (IA) consciente engendré dans notre océan de données pourrait mener l'humanité à une ère de prospérité universelle ou la faire disparaître. Plus radical que l'altruisme efficace, l'accélérationnisme efficace prône le développement technologique débridé pour parvenir au plus vite à cette entité suprahumaine et faire passer l'espèce à un stade d'évolution supérieur, l'affranchissant ainsi des périls auxquels elle fait face.

LA FRANCE DÉPLOIE DES RADARS IMPITOYABLES :

Chaque texto au volant est repéré par cette technologie de pointe

La France prépare une révolution sur ses routes, avec des radars capables de détecter chaque infraction au volant grâce à l'intelligence artificielle. À partir de 2025, les automobilistes français devront redoubler de vigilance. En effet, l'État prévoit d'introduire une nouvelle génération de radars, boostés par l'intelligence artificielle. Ces dispositifs sophistiqués promettent de détecter non seulement les excès de vitesse, mais aussi d'autres infractions souvent ignorées. Dans cette optique, il devient crucial de comprendre ce que ces changements impliquent et comment ils pourraient transformer notre quotidien sur la route.

Un arsenal de surveillance amélioré

Les conducteurs devront désormais être irréprochables. Selon l'Argus, le projet de loi des finances inclut une annexe visant à moderniser les radars routiers avec des technologies avancées. L'adoption de l'intelligence artificielle (IA) permettra à ces radars de repérer un éventail plus large d'infractions. Ces nouvelles fonctionnalités incluent la capacité à détecter

l'utilisation du téléphone au volant, l'absence de ceinture de sécurité, et le non-respect des distances de sécurité. De plus, le nombre de radars automatiques sera augmenté, passant de 4000 à 4160 d'ici 2025, afin de renforcer la surveillance sur l'ensemble du territoire.

Les défis techniques et financiers

Les infractions visées par ces radars sont plus complexes à détecter qu'un simple excès de vitesse. Pour relever ce défi, l'État investira 46,3 millions d'euros pour mettre à jour ces dispositifs. L'approche technologique s'appuiera sur l'IA et la data science pour affiner les capacités de contrôle automatisé. Ces innovations devraient permettre une détection plus précise et fiable des infractions, tout en garantissant une application rigoureuse des règles de sécurité routière.

Polémique autour de la mise en œuvre

Cependant, ce projet n'est pas sans susciter des critiques. Selon Pascal Penec de l'Argus, il ne s'agit pas de créer de nouveaux radars, mais bien d'améliorer ceux existants. L'IA pourra non seule-



ment repérer les infractions, mais aussi fournir des preuves photographiques à vérifier par un agent. L'association 40 millions d'automobilistes a réagi vivement. Ils s'inquiètent de l'impact de ces mesures, prévoyant une « avalanche de PV » en raison des amendes de 135€ et des retraits de trois points infligés pour les infractions détectées par les nouveaux radars.

Un avenir routier sous haute surveillance

Pour les autorités, ces mesures sont une

avancée nécessaire pour améliorer la sécurité routière. Elles visent à responsabiliser les conducteurs et réduire les accidents. Malgré les critiques, ces radars représentent une évolution technologique majeure. Ils incarnent l'avenir de la sécurité routière, où l'IA joue un rôle central dans la prévention et la sanction des infractions. Alors que nous nous dirigeons vers 2025, une question demeure : ces mesures seront-elles acceptées par les automobilistes, ou provoqueront-elles un rejet massif ?

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تساوي...

AL-DIWAN

اليومية وطنية متخصصة لثقافية





Samedi 29 Mars 2025

**PAKISTAN:
Deux Chinois
blessés
à Karachi,
la capitale économique
du pays**



Pékin, partenaire économique essentiel d'Islamabad ne cesse de réclamer au Pakistan de garantir la sécurité de ses ressortissants, principalement employés à la construction de grands projets ou au sein d'entreprises industrielles à travers le pays : plus d'une vingtaine de ressortissants chinois ont été tués ces trois dernières années, en particulier dans des attaques de séparatistes de différentes provinces.

**DRAME EN INDE :
10 nouveaux-nés
tués dans
un incendie :**

Au moins dix nouveaux-nés ont trouvé la mort dans un incendie, attribué à une défaillance électrique, dans l'unité néonatale d'un hôpital à Jhansi, dans le nord de l'Inde, ont annoncé ce samedi les autorités locales. Le feu s'est déclaré à environ 22h30 (17h00 GMT) vendredi à l'hôpital universitaire Maharani Lakshmi Bai de Jhansi, dans l'Etat de l'Uttar Pradesh, à environ 450 km au sud de la capitale New Delhi. Sept corps sur les dix ont pour l'heure été identifiés. Selon le journal indien Times Now, 16 autres nouveaux-nés se trouvent dans un état critique. La chaîne NDTV a rapporté que 54 enfants se trouvaient dans l'unité de soins intensifs néonatale quand l'incendie s'est déclaré.

**Kim Jong-un ordonne
une «production
massive» de drones
explosifs**

Cette annonce intervient dans une période de tensions entre la Corée du Sud et la Corée du Nord. Kim Jong-un, le leader de la Corée du Nord, a demandé de prioriser la production massive de drones explosifs après avoir assisté, le 14 novembre, à un test dans une usine, d'après les médias officiels. Ces drones, dévoilés pour la première fois en août, agissent comme des missiles guidés, s'écrasant intentionnellement sur leurs cibles. Lors des essais, ils ont atteint leurs objectifs avec précision en suivant des trajectoires programmées.

**L'Algérie prend part à la 12e édition
du Salon international du tourisme en Croatie**

L'Algérie prendra part à la 12e édition du Salon international du tourisme "PLACE 2 GO", qui se tiendra du 28 au 30 mars à Zagreb (Croatie), indique, jeudi, un communiqué de l'Office national du tourisme (ONAT). Ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la présence de l'Algérie en tant que destination touristique de choix sur les marchés touristiques prometteurs", précise la même source. La délégation algérienne participant à ce salon sera composée d'opérateurs touristiques ainsi que de l'ONAT. Il s'agit de la deuxième participation de l'Algérie à cet événement après avoir été l'invité d'honneur en 2023. A cette occasion, la destination Algérie a suscité un vif intérêt auprès des visiteurs, offrant ainsi "aux agences de tourisme et de voyage participantes l'occasion de tisser des relations de travail avec leurs homologues étrangères, en vue d'organiser des voyages vers l'Algérie", ajoute le communiqué. Ce Salon verra la participation d'environ "800 exposants représentant 40 pays et devrait accueillir près de 15.000 visiteurs", selon la même source. "Un espace d'exposition a été



aménagé pour mettre en valeur la diversité touristique algérienne, avec des écrans pour la projection de films promotionnels sur les atouts dont dispose l'Algérie dans le domaine du tourisme et d'artisanat. Des films sur des régions touristiques seront également projetés", conclut le communiqué.

Widad.N

**ALORS QUE KHOUDJA S'EST RETABLI
ET A REPRIS LES ENTRAÎNEMENTS :
MCO-PAC à Hadeff Miloud
jusqu'à preuve du contraire**

La Ligue de Football Professionnel n'a pas encore donné de réponse à la demande de la direction du club du MCO, qui veut finir la saison au stade Ahmed Zabana au lieu du stade Hadeff Miloud. Pourtant il reste moins d'une semaine avant la tenue du match face au PAC, pour le compte de la 21eme journée et jusqu'à preuve du contraire il aura lieu au stade Hadeff Miloud. Ce qui laisse des doutes sur la réponse de la LFP est que le grand stade d'Oran est opérationnel, ainsi le retour à Zabana n'est pas un cas de force majeure, sans oublier que le terrain synthétique de Zabana est loin d'être au top, pour certains il est même à la limite du praticable. Il faudra attendre les prochaines heures pour avoir une réponse sur cette demande de la direction du MCO, qui pense que l'équipe doit revenir à Zabana pour améliorer ses résultats

en cette fin de saison et assurer son maintien. De son côté le staff technique prépare son équipe pour jouer à Zabana, car même le match amical face au WAM de ce vendredi soir a été programmé au stade Ahmed Zabana. Par ailleurs, on note que la bonne nouvelle est la reprise des entraînements du milieu de terrain, Khoudja Dalil, qui s'est rétabli et a repris le chemin des entraînements, ainsi il devrait être d'attaque pour le match de vendredi prochain face au PAC, lui qui avait raté le dernier match de l'équipe face à la JSK. A rappeler que le transfuge d'El Bayadh lors du mercato hivernal est devenu une pièce essentielle au milieu de terrain des Hamraoua, au moment où l'équipe croisera le fer avec les poulains de Dziri Billel et Haddou Moulay sans Bakooch et Aliane, tous les deux blessés.

L.Nacer

FETES :

**Lancement hier d'une application numérique
indiquant les commerçants de permanence**



Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national procèdera, vendredi prochain, au lancement d'une nouvelle application numérique baptisée "MOURAFIK.COM" qui donne des informations précises sur les commerçants réquisitionnés pour les permanences lors des fêtes nationales et religieuses, a indiqué mercredi un responsable du ministère. Lors d'une conférence de presse consacrée aux dispositions relatives au système de permanence pendant les fêtes, le Directeur général

du contrôle économique au ministère, Mohamed Mezghache, a précisé que cette nouvelle application "donne des informations détaillées sur les commerçants de permanence, classés par wilaya, daïra et commune, afin de permettre aux citoyens de retrouver facilement les magasins ouverts les jours fériés". Cette application, téléchargeable sur Play Store, permettra également aux citoyens de signaler instantanément les contrevenants, qu'il s'agisse des commerçants n'ayant pas observé la permanence ou de ceux l'ayant observé mais n'offrant pas les produits nécessaires, a-t-il expliqué. Le lancement de cette application s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, visant à renforcer la numérisation dans le secteur, à associer les citoyens aux opérations de contrôle et à diffuser la culture du signalement afin de garantir la transparence et le respect du service public par les commerçants, a-t-il détaillé. A cette occasion, le responsable a appelé les opérateurs économiques à respecter le programme des permanences, rappelant que les commerçants sont tenus de reprendre leurs activités commerciales dès la fin des fêtes conformément à la réglementation en vigueur.

Widad.N

Prochaine commercialisation de l'insuline Glargine

Saidal s'appête à commercialiser une nouvelle forme d'insuline d'action lente, la «Glargine» produite localement. Réalisé avec un partenaire étranger, l'insuline Glargine offre aux diabétiques un accès à une molécule innovante avec une durée d'action de plus de 24 heures, selon la directrice de la pharmaco-économie au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Imane Belabés. «La commercialisation du produit est imminente», a annoncé Imane Belabés sur les ondes de la Radio nationale. «L'an dernier, nous n'avons pas importé certaines insulines. Nous avons commencé par les insulines stratégiques qui coûtent cher et que nous fabri-

Widad.N



**SOMALIE:
Le CICR réclame
"la libération immédiate"
d'une de ses infirmières
enlevée en 2018**

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a demandé jeudi la "libération immédiate, sans condition et en bonne santé" d'une infirmière allemande enlevée en 2018 à Mogadiscio après la publication d'une vidéo dans laquelle Sonja Nientiet plaide pour sa libération. "Le CICR confirme avoir vu la vidéo récente dans laquelle notre collègue Sonja Nientiet plaide pour sa libération. Nous l'analysons actuellement. Nous sommes profondément préoccupés par sa santé, et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer sa libération en toute sécurité", a indiqué Christian Cardon.

**Le prix
du Brent grimpe
à 74,03 dollars.**

Les prix du pétrole ont terminé en hausse à la clôture des échanges jeudi. Les contrats à terme sur le brut Brent ont augmenté de 24 cents, soit 0,3 %, pour s'établir à 74,03 dollars le baril. Les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont augmenté de 27 cents, soit 0,39 %, pour s'établir à 69,92 dollars le baril. L'Agence américaine d'information sur l'énergie a annoncé mercredi que les stocks américains de pétrole brut ont diminué de 3,3 millions de barils, atteignant 433,6 millions de barils la semaine dernière.

**HAÏTI :
Un avion
de ligne touché
par des tirs
d'armes à feu**

Parti de Floride, l'avion de la compagnie Spirit Airlines a été visé, et touché par des tirs à son atterrissage à Port-au-Prince, l'obligeant à repartir vers une autre destination. On est passé près de la catastrophe. Ce lundi, un avion de ligne de la compagnie américaine Spirit Airlines à destination de Port-au-Prince a été touché par des tirs d'arme à feu et détourné vers la République dominicaine, a annoncé la compagnie qui fait état d'un blessé léger. Le vol 951, parti de Fort Lauderdale en Floride, a été détourné vers Santiago, où une inspection « a révélé des preuves de dégâts sur l'appareil compatible avec des tirs d'arme à feu », a déclaré la compagnie américaine à bas coût.

**SOUDAN:
Dix civils tués
dans une attaque
attribuée
aux paramilitaires**

Dix civils ont été tués dans la nuit de lundi à mardi lors d'une attaque attribuée aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) dans l'Etat d'Al-Jazira, dans le centre du Soudan, ont indiqué mardi des militants pro-démocratie. Le Comité de résistance de Madani, qui appartient à un réseau de militants pro-démocratie, a annoncé dans un communiqué que « les FSR avaient tué dans la nuit de lundi 10 civils dans le village de Barborab, à 85 km au nord-est de Wad Madani », la capitale de l'Etat d'Al-Jazira.